

Bilan annuel 2000



TABLE DES MATIÈRES

Mot du directeur	1
Les valeurs du Service	3
Les orientations stratégiques 2000	4
Affaires corporatives et événements majeurs	14
Planification, orientations stratégiques et budgétaires, recherche et développement	16
Éthique professionnelle	18
Évolution de la criminalité	20
Gendarmerie	28
Enquêtes	32
Support administratif et opérationnel	36

Mot du directeur

D'entrée de jeu, grâce à la participation de tout le personnel à l'opération Arob@s, le passage au XXI^e siècle s'est déroulé en toute quiétude sur l'ensemble de notre territoire.

En bref, trois grands courants ont marqué l'année 2000: la poursuite de la consolidation de la police de quartier avec l'implantation de nouveaux outils, la réalisation de nombreuses activités conformément aux cinq orientations corporatives et la gestion d'événements majeurs et d'affaires publiques. Globalement, le personnel policier et civil a grandement contribué par son esprit d'équipe, mais aussi par ses talents et ses compétences, au développement et à la réalisation de nombreux projets. En outre, des efforts importants ont été consentis au rapprochement de la gendarmerie et des enquêtes.

Au plan législatif, l'adoption de deux lois importantes a modifié le cours habituel de la gestion. Tout d'abord en juin, la loi 86, Loi sur la police, a touché la formation et l'éthique et en décembre, la loi 170, Loi sur l'organisation territoriale municipale, a modifié les structures municipales sur l'île de Montréal. Les travaux préalables à ces changements législatifs ont interpellé la direction du Service et plusieurs de nos spécialistes et gestionnaires en vue de produire des avis, des recherches et des recommandations. Ces contributions illustrent entre autres la qualité et l'utilité de l'expertise acquise au SPCUM.

Par ailleurs, quatre événements majeurs ont interpellé l'ensemble des employés. Tout d'abord, les 16 et 18 juillet, deux

citoyens, messieurs Luc Aubert et Sébastien McNicoll, sont malheureusement décédés à la suite d'interventions policières où le capicum a été utilisé. Puis le 13 septembre, un attentat perpétré contre le journaliste Michel Auger a fortement ébranlé l'ensemble de la population et relancé la mobilisation des gouvernements envers des mesures législatives plus efficaces contre le crime organisé. Et le 19 septembre ont eu lieu les funérailles du policier motard Alain Matte, décédé des suites de ses blessures survenues dans un accident de la circulation au mois de mai.

Au chapitre des relations de travail, après avoir rejeté l'entente de principe, les policiers et policières syndiqués ont entrepris des moyens de pression du 5 juin jusqu'au 23 octobre. Durant cette période, les cadres ont généreusement assuré la vigie 24 heures sur 24. À la suite d'une nouvelle phase de négociations, nous avons finalement signé la nouvelle convention collective le 19 décembre. Malgré cela, les nombreux services d'ordre estivaux se sont tous effectués dans les règles de l'art. Lors des funérailles du Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, les 2 et 3 octobre, les cadres policiers ont joué un rôle de premier plan et, du 23 au 25 octobre, un service d'ordre rigoureux a permis d'assurer efficacement la sécurité lors de la rencontre du G-20.

Comparativement à 1999, les infractions au code criminel ont augmenté de 4,2 %, les crimes contre la personne de 14 %, les voies de fait de 23,6 % et les agressions sexuelles de 9,5 % tandis que les vols qualifiés ont diminué de 10,8 %. Les introductions par effraction ont accusé une baisse générale de 5,6 %, soit une baisse de 9,8 % dans les résidences

privées et une augmentation de 4,1 % dans les établissements commerciaux. Les vols de véhicules moteurs ont diminué de 3,2 %. Le nombre d'homicides s'est élevé à 49 comparativement à 52 en 1999.

En vue de consolider la police de quartier, le comité de direction a mis de l'avant le renforcement des postes de quartier, le rapprochement entre les postes et les centres opérationnels, l'appropriation de la responsabilité géographique et de la résolution de problèmes dans le travail d'enquête. Le Mode de fonctionnement opérationnel et le Tableau de bord constituent de nouveaux outils de gestion utiles à la prise de décision et très appréciés par les employés.

À l'interne, la décentralisation des fonctions administratives s'est poursuivie tandis que le 31 mai, des unités de notre Division Technologies de l'information ont été transférées à la nouvelle Division de la gestion et des technologies de l'information de la CUM. Enfin, le 10 août, le SPCUM et la STCUM signaient un protocole d'entente en vue de renforcer la sécurité publique dans le transport en commun. Somme toute, 2000 a été une année exigeante qui a demandé un dépassement à l'ensemble de notre personnel mais qui a généré des résultats remarquables et de nouveaux projets prometteurs. Enfin, à en juger par les sollicitations de divers pays d'Europe et des Amériques, notre organisation est définitivement positionnée au plan international.

Le directeur du SPCUM



Michel Sarrazin





**COMPOSITION DU COMITÉ
DE DIRECTION 2000**

Le comité de direction du SPCUM se composait du directeur, Michel Sarrazin, des directeurs adjoints, Gendarmerie, Robert Montanaro, Enquêtes, Richard McGinnis, Support administratif, Serge Meloche*, de l'assistant-directeur,

Affaires corporatives, adjoint du directeur, Michel Beaudoin, et de l'assistant-directeur, Planification et orientations stratégiques et budgétaires et recherche et développement, Diane Bourdeau.

Mission—En partenariat avec les institutions, les organismes socio-économiques, les groupes communautaires et les citoyens et citoyennes, le Service s'engage à promouvoir la qualité de vie de tous les citoyens et citoyennes sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal en contribuant à réduire la criminalité, à augmenter la sécurité routière sur le territoire, à favoriser le sentiment de sécurité et à développer un milieu de vie paisible et sûr, dans le respect des droits et libertés garantis par les chartes québécoise et canadienne.

* M. Serge Meloche a pris sa retraite en juillet. Il a été remplacé par M. René Mathon, assistant-directeur par intérim jusqu'à l'embauche de M. Jean-Yves Michaud le 15 janvier 2001.

Les valeurs du Service de police de la communauté urbaine de Montréal (SPCUM)

Dans toutes leurs décisions et dans toutes leurs actions, à l'endroit des citoyens comme de leurs collègues, tous les membres du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal s'inspireront des valeurs organisationnelles suivantes:

Recherche de l'excellence
Nous recherchons l'excellence dans nos rapports avec les citoyens, dans les services rendus ainsi que dans notre gestion. Nous visons également l'amélioration continue de la qualité dans toutes nos actions.

Importance du personnel

Le personnel du Service constitue notre force et notre ressource principale. Nous croyons que la satisfaction des aspirations individuelles et le respect des personnes par leur implication et par la reconnaissance des réalisations sont fondamentaux dans la poursuite de notre mission.

Respect des droits et libertés

Le respect des droits et libertés des citoyens constitue pour nous le principe fondamental qui guide nos relations avec la communauté et avec notre personnel.

Professionalisme

La rigueur, le respect des règlements et la formation continue sont au cœur de l'action du Service. Nous cherchons à donner l'exemple par un comportement qui reflète le respect des lois et qui crée un sentiment de confiance et de crédibilité. La valorisation du travail repose sur le professionnalisme.

BUDGET 2000

Le budget 2000 s'élevait à 389 451 000 \$ ce qui représente une diminution de 551 000 \$ par rapport à 1999, soit 0,14 %.

Les orientations stratégiques 2000



À l'aube du troisième millénaire, les cinq orientations stratégiques corporatives 2000 sont en droite ligne avec celles de 1999 et sont directement fondées sur l'analyse de l'environnement. Durant l'année, ces orientations ont guidé la réalisation des programmes, des services et des actions des unités des trois directions Gendarmerie, Enquêtes et Support administratif et opérationnel.

Directement rattachés à la direction du Service, la Division des affaires juridiques, la Division des affaires corporatives, la Division de l'éthique professionnelle, la Division Planification, orientations stratégiques et budgétaires et recherche et développement et le responsable de l'Itinéraire du changement ont pour leur part appuyé les trois grandes directions dans la réalisation de la mission du SPCUM.

RENFORÇONS LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET CONTRIBUONS À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE

Le renforcement du sentiment de sécurité prend en considération l'évolution de la criminalité et l'analyse des perceptions par rapport à la qualité de vie. Celle-ci est étroitement liée à la problématique des incivilités, à la qualité de la sécurité routière et dans les transports en commun ainsi qu'à la sécurité des domiciles et des commerces.

Les incivilités

En matière de **graffitis**, diverses opérations policières ont mené à l'arrestation d'individus en fonction du Code criminel ou des Règlements municipaux dans les postes 5, 12, 15 et 16. De plus, les villes de Dorval et Pointe-Claire ont prévu dans leur Règlement municipal la possibilité de récupérer les coûts de nettoyage. À l'interne, une méthode améliorée de cheminement des plaintes et de

leur traitement a vu le jour tandis que les enquêteurs et le personnel des postes se sont arrimés avec la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, afin de traiter les cas dans une perspective de résolution de problèmes. Enfin, la mise en œuvre de projets communautaires a permis la réparation des dommages sur le bien privé et public ainsi que la réorientation de l'énergie des graffiteurs à des fins constructives.

Soulignons la création, à partir d'une table du même nom, de l'organisme à but non lucratif, l'Alliance métropolitaine graffitis et affichage, présidé par la Ville de Montréal et auquel participe le SPCUM. Initié par les postes 16 et 17, le projet « À Verdun, les graffitis ça se nettoie » a favorisé l'embauche de douze jeunes décrocheurs qui ont nettoyé près de cent cinquante résidences. Dans le poste 37, en partenariat avec le Centre Beau Voyage, Trajet Jeunesse, la Ville de Montréal, Plein Milieu et Café Graffiti, la participation des jeunes au projet « Beau Graff » a contribué

à revitaliser la rue Papineau. Dans le poste 31, le projet tenu dans le parc Turin, en partenariat avec la Ville de Montréal, a réussi à éloigner les graffiteurs à la grande satisfaction des citoyens du quartier. Dans le poste 44, les participants du groupe « Éco-quartier » ont réalisé une murale sous le thème de l'écho de la forêt.

À la suite de l'opposition des commerçants et des résidents quant au projet annoncé en juin 1999 en matière de **prostitution** dans les postes 21, 22 et 23, la collaboration des policiers, des conseillers municipaux et de représentants de groupes communautaires a permis de trouver des moyens aptes à circonscrire la problématique. Les activités déployées se sont traduites en une présence policière accrue dans les rues résidentielles, une collaboration étroite avec les organismes locaux, une clientèle mieux ciblée afin de maintenir l'ordre, de tenir des opérations clients, d'intervenir au besoin et de favoriser une approche éducative.

Dans le poste 22, la patrouille à pied a été intensifiée, les enquêteurs de la Section moralité, alcool et stupéfiants ont été mis à contribution ainsi que les groupes d'intervention locale. Ces actions

ont permis d'intercepter de nombreux clients et prostitués dans les endroits cibles. Ainsi, pour la rue Ontario seulement, plus de 130 arrestations ont eu lieu au cours de 19 opérations clients. Si un organisme communautaire a dénoncé les opérations clients et la violence faite aux prostituées lors d'une conférence de presse en août, plusieurs citoyens, commerçants et associations ont ensuite exprimé publiquement leur satisfaction et certains d'entre eux en ont témoigné au conseil de ville, aux conseils de quartier et par écrit à la direction du SPCUM ainsi qu'au maire de Montréal.

Pour ce qui est des « **squeegees** », en raison de nombreuses plaintes reçues au poste 21, les représentants de la Ville de Montréal ont mis sur pied un comité de recherche de solutions en comparant nos résultats avec ceux de l'Ontario, où la Loi est plus restrictive et sans alternative aux accusations devant les tribunaux. Après examen, la direction a adopté la position de ne pas tolérer cette pratique dangereuse dans nos rues et de maintenir l'émission de constats d'infraction sur tout le territoire.

Par ailleurs, dans un souci d'information, un dépliant a été remis aux récidivistes les informant des conséquences d'ignorer un constat émis par un agent de la paix. Afin d'offrir la possibilité au jeune de s'en sortir, un procureur de la Cour municipale assure son accompagnement dans le processus judiciaire. Les agents du poste 21 ont bénéficié d'une journée de formation avec un procureur de la Cour municipale et ils ont rencontré les organismes communautaires œuvrant auprès des jeunes de la rue. Selon une analyse préliminaire, on note une légère diminution des adeptes de cette activité sur le territoire de l'île de Montréal.

En ce qui a trait à la **gestion du centre-ville**, la Section intervention Sud a assuré la coordination du Groupe d'intervention rapide pour la période estivale. Les commandants ont exprimé leur grande satisfaction à l'égard de cette équipe de soutien particulièrement utile pour contrôler les sorties des bars aux heures de fermeture.

« L'année 2000 a constitué la première année de l'Itinéraire du changement—plan de match sur quatre ans—en vue de poursuivre le changement entrepris avec la police de quartier et de procéder aux ajustements nécessaires. Somme toute, tous les outils, systèmes et structures sont en place pour nous acquitter de notre mission. »

La circulation automobile et la sécurité routière

Dans le cadre des travaux de réfection de l'autoroute Décarie, la Section sécurité routière et circulation (SSRC) a collaboré avec les commandants des postes, le ministère des Transports du Québec (MTQ) et la Ville de Montréal en vue d'organiser un service de remorquage 24 heures sur 24 pour dégager rapidement les voies d'évitement. Des policiers des groupes d'intervention et les motards ont assisté les postes aux intersections problématiques. Enfin, on a diffusé un dépliant décrivant les travaux prévus dans les postes concernés. Toutes ces démarches ont servi à supporter les secteurs touchés et à faciliter les déplacements des automobilistes. La SSRC a également effectué le suivi et la coordination des plans d'action mis de l'avant.

Du 21 avril au 21 mai, des opérations cyclistes ont eu lieu dans les rues du territoire et plus de 21 000 enfants ont participé à l'une ou l'autre des 120 activités Génivélo organisées par les policiers. Durant la rentrée scolaire, la Section a informé des étudiants de cégeps sur les lois existantes et les opérations du SPCUM en matière de conduite avec capacités affaiblies. De plus, le personnel a planifié 292 rues corridors et profité de la venue de bénévoles pour tenir 82 opérations piétons et radar préventives avec une personne âgée et un élève du primaire dans les différents quartiers. En collaboration avec les élèves, des billets de courtoisie ont été distribués aux piétons pour promouvoir les règles de sécurité aux intersections. Et le samedi 7 octobre a eu lieu l'Opération internationale Impact visant à démontrer l'engagement des policiers canadiens à la sécurité publique.

En septembre et octobre, la Section a tenu deux rencontres avec des intervenants du MTQ, du SPIM, de la SQ ainsi que de la Sûreté municipale et du Service d'incendies de Longueuil afin de préparer un plan d'intervention en

circulation pour les urgences survenant au pont-tunnel Louis-Hyppolite Lafontaine. Durant le conflit du Port de Montréal, du 6 au 10 novembre, la Section a planifié les escortes de camions permettant aux camionneurs d'effectuer leurs livraisons sur le territoire en toute sécurité. Non moins de 237 barages opérations ont été effectués pendant la Campagne PAS-Alcool, du 3 novembre au 3 décembre, tandis que l'Opération Nez rouge a favorisé la sécurité des déplacements durant la période des fêtes. Le SPCUM a mis sur pied un comité interne dans le but d'améliorer la prévention et ses pratiques en matière de conduite avec facultés affaiblies.

Le 22 novembre, la Direction de la Gendarmerie a tenu une journée de sensibilisation s'adressant à l'ensemble des cadres avec l'objectif de renouveler notre culture en matière de sécurité routière et de circulation. Cette journée de réflexion constituait la première étape d'un ensemble de démarches visant à ce que le SPCUM redevienne le chef de file en ce domaine.

POURSUIVONS LA CONSOLIDATION DE LA POLICE DE QUARTIER

En pleine période de consolidation

Lors d'une rencontre des cadres le 22 septembre 1999, la direction a lancé l'*Itinéraire de la consolidation du changement*, soit un plan de match sur quatre ans en vue d'assurer la transition de la police de quartier, d'affiner la nouvelle pratique policière et d'effectuer des réajustements indiqués. C'est ce qu'on appelle «travailler en mode pdq».

Quatre ans après l'adoption de la police de quartier, les membres du comité de direction élargi ont étudié les forces et faiblesses de son implantation ainsi que l'impact des réajustements administratifs de 1999. À la lumière des constats effectués, ils ont confié divers mandats à plusieurs unités des directions.

Dans le cours de l'année, les travaux du Comité de coordination ont porté sur:

- les recommandations reliées à la charge de travail des superviseurs;
- l'étude sur le fonctionnement administratif du Centre opérationnel Sud;
- la qualité des rapports;
- l'évaluation de la satisfaction de la clientèle interne des centres opérationnels;
- le suivi de l'opération « Comment ça va ? »;
- le Plan de développement professionnel;
- le rôle des agents socio-communautaires et des groupes d'intervention;
- les relations Enquêtes/Gendarmerie;
- la restructuration de la priorité Jeunesse; et
- la qualité de la supervision.

En ce qui a trait à la révision des unités en support aux opérations policières, le Comité de coordination a travaillé à un mode de fonctionnement orienté vers le soutien aux postes de quartier. De plus, afin d'assurer un juste équilibre des ressources policières selon les critères adoptés en 1995, la direction a réajusté la répartition des effectifs dans les postes de quartier

en fonction des réalités locales, dont les données de la criminalité et les appels de service.

Le fonctionnement opérationnel

Pour consolider le nouveau modèle organisationnel, nous avons poursuivi l'application du fonctionnement opérationnel en mode pdq au niveau de la patrouille, de l'arrestation et du traitement des détenus au centre opérationnel et en matière de prévention du crime. Nous avons également révisé et produit le *Mode de fonctionnement opérationnel* accessible au personnel de chaque unité dans un cartable et sur intranet.

Les unités de soutien et les unités administratives ont entrepris ou poursuivi le virage en mode pdq. Certaines unités ont procédé à une restructuration en vue d'intégrer les cinq composantes du modèle à leur fonctionnement et d'implanter la décentralisation budgétaire au plan local. La décentralisation de fonctions administratives (budget, gestion des boîtes de premiers soins et lavage des véhicules) s'est





poursuivie à l’interne pour laquelle la DPOSBRD et la DSAO ont mis sur pied un comité de travail. Au plan corporatif, nous avons procédé au transfert à la DGTI de la CUM d’activités reliées à la technologie informatique de la DTI.

L’année 2000 a constitué une année charnière pour la restructuration des communications, qui s’est complétée le 14 septembre avec la nomination de huit ressources permanentes. Nous avons également élaboré le plan de communication stratégique du Service et terminé la refonte des politiques et procédures de communications, de relations médias, de gestion de crise et de circulation de l’information au plan tactique et stratégique.

Les quartiers cibles

Les quartiers de Parc-Extension, Hochelaga-Maisonneuve, Centre-Sud, Saint-Henri / Pointe Saint-Charles et Petite-Bourgogne font l’objet d’une attention soutenue

en raison d’un sentiment de sécurité moins élevé qu’ailleurs sur le territoire.

Des diagnostics de la dynamique externe du quartier Centre-Sud –poste 22– et du centre-ville de Verdun –postes 16 et 17– ont été effectués. À Verdun, l’exercice a été réalisé en collaboration avec le Forum économique de Verdun. Au poste 23, une évaluation sommaire des projets en prévention de la criminalité effectués en 1999 a été réalisée en incluant une mise à jour des comités. Deux projets du comité sur la criminalité de violence ont été analysés, l’un précisant de nouvelles façons de faire lors de la fermeture de piqueries et le second portant sur la prévention des agressions sexuelles sur les mineurs.

De plus, les résultats d’un sondage effectué auprès du personnel du 48 ont permis de développer un outil de travail qui permettra aux postes de réaliser eux-mêmes la cartographie du sentiment d’insécurité de leur secteur. En outre, la mise à jour des profils de quartier a été entreprise avec l’utilisation de nouveaux indicateurs au plan social, économique et démographique.

L’approche service

Plusieurs unités ont développé des approches novatrices afin d’améliorer le service à la population. Le poste 10 a développé une façon originale de traiter les plaintes des citoyens par le personnel policier responsable d’un secteur spécifique. Il s’agit du système Service 2000 que plusieurs postes de l’Ouest ont adapté à leurs besoins locaux. Le poste 5 a lancé la « Trousse de bienvenue / Welcome pack » à l’intention des nouveaux résidents du quartier.

De plus, la Division de la logistique d’intervention a adopté le Max 100, un outil informatisé qui permet d’assurer un meilleur service à la population dans les cas d’appel d’urgence.

COMBATTONS ET PRÉVENONS LA CRIMINALITÉ

La criminalité poursuit des tendances évolutives d’une décennie à l’autre. Bon an, mal an, selon la fluctuation des statistiques, le Service de police révisé ses priorités. Celles considérées prioritaires pour l’an 2000 concernent la criminalité de violence, la criminalité chez les jeunes, les motards criminalisés et le crime organisé. Parmi les

moyens favorisés, on retrouve le partage d’information en matière de sécurité publique et l’intégration des banques de données ainsi que le développement d’outils de gestion opérationnelle.

La criminalité de violence

Un nouveau type de criminalité, soit la problématique de vols qualifiés envers des conducteurs de véhicules –« car jacking »– s’est développé dans l’Ouest. Une opération policière a rapidement conduit à l’arrestation et à l’inculpation des suspects dans cette affaire.

Des enquêteurs du Module gangs de rue Nord et de la Section moralité, alcool et stupéfiants Est se sont associés en vue de combattre la violence due aux gangs de rue. Par ailleurs, la Section enquêtes Est a donné la priorité aux enquêtes de violence conjugale en formant un groupe d’enquêteurs spécialisés dans ce domaine.

À la suite des trois attentats revendiqués par la Brigade d’autodéfense du français (BAF) dans des cafés *Second Cup*, la Section

incendies criminels a procédé à l’arrestation du sujet qui devra faire face à plusieurs chefs d’accusation.

La criminalité chez les jeunes

Dans les municipalités de l’Ouest et avec la participation de divers partenaires, les postes ont développé à l’intention des jeunes un nouveau service, Info-crime Jeunesse. Il met à la disposition des jeunes de 12 à 18 ans une ligne téléphonique gratuite et anonyme pour leur permettre de signaler toute information relative au taxage, à l’intimidation, au harcèlement, aux armes et aux agressions sexuelles. Toutes les informations recueillies sont traitées, certaines feront l’objet d’une enquête tandis que les autres seront acheminées à la direction de l’école.

Pendant la semaine de prévention de la toxicomanie, les policiers ont tenu de nombreuses rencontres de prévention auprès des élèves de différentes écoles du territoire.

Durant l’année 2000, l’équipe chargée du dossier Jeunesse a poursuivi le développement de la structure et des ressources pour intervenir en 2001 à trois niveaux : celui du poste de quartier, grâce au

travail de l’agent sociocommunautaire en collaboration avec divers partenaires ; celui du centre opérationnel du secteur, où des modules enquêtes jeunesse viendront supporter les postes en interrelation avec nos partenaires institutionnels et communautaires, et au plan corporatif, où la Section intervention jeunesse, en étroite collaboration avec les partenaires corporatifs, assurera la coordination et la vigie des interventions jeunesse.

Les gangs de rue

En raison des problèmes survenus dans le métro Côte-Vertu et une arcade de Saint-Laurent, le projet Héron mis en place dans les postes 6 et 7 a permis de contrer la vente de stupéfiants par les gangs de rue. De plus, les agents sociocommunautaires ont tenu des groupes contacts afin de sensibiliser les parents des jeunes sujets impliqués. Le partenariat accru avec les dirigeants des écoles et de nombreuses arrestations ont résulté en une baisse marquée du taxage et de la violence autour des écoles.



Le projet GDR—criminalité reliée aux gangs de rue—a permis d’arrêter 159 personnes pour 255 accusations. Selon nos sources, les têtes dirigeantes des gangs de rue ciblés par ce projet ont quitté Montréal et les membres du gang « Crack Down Posse » ont préféré se diriger vers Ottawa. De plus, des opérations ont eu lieu sur l’ensemble du territoire près de différentes stations de métro problématiques ou aux alentours d’endroits publics fréquentés par les gangs de rue.

Les motards criminalisés et le crime organisé

Afin de maintenir la pression sur les groupes criminalisés, les groupes d’intervention des secteurs Est et Ouest ont effectué un suivi serré dans 25 endroits licenciés fréquentés ou contrôlés par des motards criminalisés et demandé des révocations de permis devant la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.

Les Divisions crimes majeurs, crime organisé, stupéfiants et services techniques ont poursuivi leur étroite collaboration avec l’Escouade régionale mixte. De plus, des prêts de personnel des sections spécialisées ont été effectués auprès de la Sûreté du Québec afin de combattre les motards criminalisés. En outre, les sections spécialisées ont continué le travail amorcé localement et axé vers les organisations de motards et le crime organisé.

À la suite de l’attentat perpétré par le crime organisé contre le journaliste Michel Auger le 13 septembre, la direction du Service, de concert avec la Division des affaires juridiques et la Direction des enquêtes, a poursuivi une série de démarches de collaboration avec les gouvernements du Québec et du Canada en vue d’obtenir des mesures législatives plus appropriées à la lutte contre le crime organisé.

Les introductions par effraction

Plusieurs opérations menées par les équipes d’intervention des quatre secteurs ont mené à l’arrestation de sujets actifs en matière d’introduction par effraction, notamment

dans le secteur Est. Plusieurs résidents de Verdun, en collaboration avec les postes 16 et 17, ont lancé l’organisme à but non lucratif *Action surveillance Verdun* afin de rehausser le sentiment de sécurité en réduisant les introductions par effraction grâce à une surveillance organisée plus étroite. À compter d’avril, le poste 37 et Tandem Montréal ont offert un guide destiné aux nouveaux locataires ou aspirants locataires dans le quartier, leur indiquant des points à surveiller en matière de sécurité d’un logement.

Le projet « Brocanteurs » s’est avéré un franc succès grâce auquel on a remarqué une baisse significative des introductions par effraction. Les enquêteurs ont mis les bouchées doubles pour diminuer les introductions par effraction. La Division de l’identification judiciaire a couvert près de 1 000 scènes d’introduction par effraction, en incluant celles couvertes par le projet « Mini-trousse ». Plusieurs empreintes ont été prélevées et des suspects ont été identifiés dans près de 50 dossiers.

Les vols de et dans les véhicules-moteur

Mobilisés par le slogan *Votre quartier est convoité, votre auto et son contenu le sont aussi*, les postes 36, 37 et 38 se sont concertés pour mettre en œuvre un projet de prévention en collaboration avec Tandem Montréal.

Stupéfiants

Diverses opérations policières ont permis de démanteler un réseau de trafic d’héroïne d’une valeur de 4,2 millions \$ dans le secteur Nord. De mai à décembre, les opérations Baracuda, Actuaire et Amapa ont mené au démantèlement d’une importante organisation de trafic de stupéfiants. La plus grosse saisie de haschisch de l’histoire du SPCUM, cinq tonnes et 30 kilos de cocaïne évalués à 20 millions \$, a été accomplie.

ACCENTUONS LA RIGUEUR DE NOTRE GESTION

Chaque été, chacun des responsables d’unité élabore son plan d’action local de même que les prévisions budgétaires de son unité qui sont intégrés au plan d’action corporatif et aux prévisions budgétaires du Service de

police en vue de l’adoption du budget par le Conseil de la CUM. Tout au long de l’année, les responsables d’unité ont poursuivi la réalisation de leur plan d’action 2000.

En vue d’outiller les gestionnaires en matière de gestion opérationnelle, administrative et budgétaire, nous avons développé et mis en vigueur le **Tableau de bord** pour lequel les cadres ont reçu une formation d’appoint.

Par ailleurs, un **suiti étroit du surtemps** a été effectué et, malgré les imprévus, la Direction de la gendarmerie a bouclé son budget annuel de temps supplémentaire dans un pourcentage de 99,56 %. Du côté de la Direction des enquêtes, l’année s’est terminée avec 103,38 % d’heures supplémentaires. Ce dépassement est entre autres imputable aux dossiers entourant l’attentat contre Monsieur Michel Auger, la Brigade d’autodéfense du français (BAF), les gangs de rue, l’opération Barracuda et les serres hydroponiques.

SUPPORTONS ET DÉVELOPPONS NOTRE PERSONNEL

La Stratégie globale des ressources humaines *Des ressources humaines en mouvement et en réseau* vise à faciliter le recrutement et la sélection de la relève, le développement professionnel, le maintien et le développement des compétences, dans un environnement de travail stimulant et supportant, avec un outil informatique approprié. Ainsi, le Plan de développement professionnel a été développé, puis adopté par le Comité de direction, afin de répondre aux attentes des policiers relativement à leur cheminement de carrière.

Trente-quatre programmes de formation ont été offerts au personnel. Le lancement du Programme de reconnaissance de l’ancienneté s’est ajouté aux instruments de valorisation et de reconnaissance.

EFFECTIF TOTAL DU SPCUM au 31 décembre 2000	
Effectif policier	
Effectif policier autorisé	4 201 ¹
Effectif policier réel	4 178
Hommes	3 255 (77,9 %)
Femmes	923 (22,1 %)
Grades	
Agents	2 998
Sergents	444
Sergents-détectives	507
Lieutenants	47
Lieutenants-détectives	52
Capitaine	1
Capitaines-détectives	2
Commandants	98
Inspecteurs	9
Inspecteurs-chefs	12
Assistants-directeurs	5
Directeurs-adjoints	2
Directeur	1
Effectif civil ²	
Effectif civil total	1 222
Accréditation syndicale	
- Cols blancs	573
- Cols bleus	49
- Brigadiers scolaires	522
- Professionnels	15
- Cadres	63

¹ Ce chiffre de 4 201 policiers autorisés comprend l'effectif policier autorisé régulier de 4 157 policiers ainsi que les prêts de service et les pré-retraites qui se chiffrent à 44 postes.

² Par effectif, on entend le nombre de postes autorisés ; celui-ci coïncide au nombre de postes comblés, puisque tous les postes autorisés sont comblés de façon permanente ou temporaire.

EMBAUCHE ET DÉPARTS année 2000	
Embauche des policiers réguliers	
Total	229*
HOMMES	141 (61.6 %)
FEMMES	88 (38.4 %)
Autochtone	1 (0.4 %)
Communautés culturelles	11 (4.8 %)
Majoritaires	201 (87.8 %)
Minorités visibles	16 (7 %)

* Ce nombre comprend 11 agents auxiliaires qualifiés à la fonction d'agent de quartier.

Embauche des policiers auxiliaires	
Total	15
HOMMES	10 (66.7 %)
FEMMES	5 (33.3 %)
Autochtones	aucun
Communautés culturelles	1 (6.7 %)
Majoritaires	14 (93.3 %)
Minorités visibles	aucun

DÉPARTS année 2000	
Retraites	Total
Agents	99
Sergents	12
Sergent-détectives	38
Lieutenants	7
Lieutenant-détectives	7
Capitaines	2
Commandants	4
Inspecteurs	2
Inspecteurs-chef	3
Assistant-directeur	1
Directeur-adjoint	1
Total	176

Démissions	
Policiers réguliers	11
Policiers temporaires	2
Policiers auxiliaires	2
Cadets	76
Total	91

Radiations policiers	2
----------------------	---

Décès policiers	
En devoir	1
Non en devoir	3

Répartition des policiers par âge									
Âge	20-29	30-39	40-49	50-59	60+	Total			
Nombre de policiers	1 147	1 810	889	330	2	4 178			
Répartition des policiers par années de service									
Années de service	0-4	5-9	10-14	15-19	20-24	25-29	30-34	35+	Total
Nombre de policiers	1 305	545	868	549	323	440	141	7	4 178

Effectif policier autorisé et comblé par Direction			
Direction	Autorisés	Comblés	Vacants
Gendarmerie	3 022	3 012	10
Enquêtes	1 065	1 054	11
Direction	48	46	2
DSA	66	66	0
Total	4 201	4 178	23

Effectif civil autorisé et comblé par Direction			
Direction	Autorisés	Comblés	Vacants
Gendarmerie	791	791	0
Enquêtes	113	113	0
Direction	58	58	0
DSA	260	260	0
Total	1 222	1 222	0

Effectif total autorisé et comblé par Direction			
Direction	Autorisés	Comblés	Vacants
Gendarmerie			
- policiers	3 022	3 012	10
- civils	791	791	0
Enquêtes			
- policiers	1 065	1 054	11
- civils	113	113	0
Direction			
- policiers	48	46	2
- civils	58	58	0
DSA			
- policiers	66	66	0
- civils	260	260	0
Total			
- policiers	4 201	4 178	23
- civils	1 222	1 222	0
Total	5 423	5 400	46

Affaires corporatives et événements majeurs



L'opération Arob@s

Le 31 décembre 1999, à 7 h, le SPCUM passe en mode opérationnel, prêt à parer à toute éventualité qui pourrait survenir pendant le passage à l'an 2000 pour lequel il se prépare depuis un an. Comme tout s'est déroulé normalement au cours de la soirée et de la nuit, tant sur le plan opérationnel que technologique, l'opération Arob@s, à laquelle l'ensemble du personnel civil et policier a contribué, a pris fin le 1^{er} janvier 2000 à 7 h.

Les suites de l'affaire Lizotte et de l'affaire Barnabé

En mars, à la suite du jugement Longtin qui a renversé la décision de la Commission de déontologie policière, le directeur du SPCUM a réintégré les agents Louis Samson et Pierre Bergeron avec une suspension sans traitement.

En avril, dans le cadre de l'affaire Lizotte, le policier Giovanni Stante a été suspendu sans traitement tandis que l'autre policier concerné s'est vu maintenu à des tâches administratives.

Événements majeurs

Le premier mai, lors d'un service d'ordre effectué à Westmount, trois journalistes font partie des manifestants arrêtés. Après enquête sur le service d'ordre, la Direction du Service a décidé de ne pas recommander d'intenter des poursuites en cour contre ces journalistes.

À la suite de l'attentat perpétré le 13 septembre contre le journaliste Michel Auger, le directeur Michel Sarrazin rencontre les médias pour rassurer la population, déclarer

que jamais les policiers ne se laisseront intimider par le crime organisé et réclamer à la suite du ministre de la Sécurité publique des mesures législatives accrues.

Le 15 septembre est décédé le policier-motard Alain Matte, dont les funérailles ont eu lieu le mardi suivant devant une communauté policière attristée.

L'impact de modifications législatives majeures

Le 8 mars 2000, la direction a présenté un mémoire portant sur le projet de loi 86, Loi sur la police, devant la Commission des institutions de l'Assemblée nationale de Québec. Avec l'adoption en juin de la loi 86, « le directeur d'un corps de police doit sans délai informer le ministre de toute allégation relative à une infraction criminelle commise par un policier ». En outre, le directeur a l'obligation d'établir un plan annuel de formation professionnelle.

De plus, le 15 décembre, la loi 170 a créé la grande Ville de Montréal à laquelle sera rattaché le Service de police en janvier 2002. La direction a également présenté à la CUM un mémoire décrivant l'impact de cette loi sur la gestion du SPCUM.

Une période intense de moyens de pression

Pendant les moyens de pression exercés par les policiers syndiqués du 5 juin au 23 octobre—signature de l'entente le 19 décembre—, la direction a tenu un comité de suivi de moyens de pression quotidien et les cadres ont assuré la vigie 24 heures sur 24. Toutefois, les nombreux services d'ordre estivaux se sont effectués dans les règles de l'art.



« L'année 2000 aura été une année charnière. D'abord avec l'opération Arob@s, puis avec l'achèvement de la restructuration des communications et la refonte des politiques de communications, de relations médias et de gestion de crise. Nous visons non seulement à gérer les situations de crises mais autant que possible à les prévenir. »

Planification, orientations stratégiques et budgétaires, recherche et développement

La DPOSBRD a assuré l'analyse de l'environnement en fonction de certaines tendances de la criminalité et procédé au développement de modalités de gestion pour répondre aux besoins corporatifs de planification stratégique et aux besoins locaux des postes de quartier.

Études, analyses et consultation corporatives

Le document *Environnement externe du SPCUM: constats et tendances 2000* sert de toile de fond pour les orientations corporatives 2001. Il comprend quatre volets: l'environnement social dans lequel le Service intervient; l'environnement juridique; l'environnement en matière de sécurité publique et les attentes de la population.

Lancé cette année, le *Portrait des communautés culturelles* constitue un instrument

de référence théorique sur les communautés culturelles qui résident sur le territoire de la Communauté urbaine de Montréal. Il sert à la planification des services de sécurité publique et des activités de prévention et de rapprochement avec la population.

La *Recension des stratégies de prévention et d'intervention en matière d'introduction par effraction* sert aux réflexions du Service dans le but d'améliorer nos pratiques dans ce domaine.

Cette année, l'évaluation de *L'application des protocoles de collaboration en matière de violence conjugale et intrafamiliale* convenus entre les CLSC et les PDQ a permis d'effectuer des constats sur le processus ainsi que sur l'efficacité et l'efficacité de ces protocoles et d'identifier des problématiques pour élaborer un plan d'action en la matière.

En réponse à une demande des membres de la Commission de la Sécurité Publique (CSP) d'élaborer une grille de suivi de la PDQ, la tenue de journées d'étude et de consultation auprès des élus municipaux a permis de recueillir leur point de vue et d'élaborer un plan d'action à cet égard.

Support aux postes de quartier

Le support offert aux postes de quartier comprend plusieurs volets dont les principaux sont les profils statistiques, les diagnostics de quartier et un service de consultation à l'intention des commandants de PDQ pour la mise en place et le fonctionnement de leur Comité aviseur des partenaires (CAP).

Analyse des modalités de gestion et développement d'outils

Plusieurs activités ont été réalisées en vue d'accroître la rigueur de gestion dans l'ensemble du Service et d'augmenter l'efficacité organisationnelle.

L'analyse descriptive et évaluative des centres opérationnels et les *Sondages auprès de la clientèle interne des centres opérationnels* (CO), croisés aux résultats d'exercice des gestionnaires des unités CO – Soutien, Intervention, analyse et enquêtes, ont généré plusieurs réorganisations de services en 2000. Mentionnons la restructuration de la Section des enquêtes du CO Sud et la réorganisation des services d'analyse et de renseignements criminels.

De plus, *Le Mode de fonctionnement* – terminé à la fin de 1999 – comprend un ensemble de fiches descriptives des activités opérationnelles par type d'intervention. Cet outil électronique est mis à jour en fonction des changements législatifs et du développement de nos façons de faire.

Nouveauté de l'année à la fine pointe de la technologie électronique et outil de gestion opérationnelle, administrative et budgétaire, le site *Tableau de bord* sur intranet est mis à jour quotidiennement. Il présente des contenus sur des indicateurs de suivi de la criminalité, sur la prévention et la sécurité, sur l'administration et le budget, et sur les ressources humaines. Les gestionnaires ont ainsi accès à une multitude de renseignements provenant des systèmes d'informations policières et de données de gestion des ressources humaines et financières du Service.

Résultats et démarches de sondage

Les sondages auprès de la population et des personnes ayant eu un contact avec des policiers du SPCUM et la comparaison des perceptions avant et depuis l'implantation de la police de quartier

dans les 26 quartiers de la phase 2 ont été présentés publiquement lors d'une séance de la Commission de la sécurité publique de la CUM, le 30 mai 2000.

Participation à des colloques et groupes de travail externes

- Conférence au colloque *Prévenir le crime, bâtir la paix*, à Sherbrooke
- Participation au projet d'Observatoire des risques sociaux de la ville de Montréal, auquel contribuent le SPCUM, la RRSSS et la CSDM
- Animation du débat *La sécurité privée et la police publique, un partenariat possible*, au Séminaire annuel Intersection, à Laval
- Animation du séminaire *Enjeux stratégiques et organisationnels de la police de proximité*, à la Faculté de droit de Liège, et participation au colloque international *Police de proximité, police citoyenne*, à Créteil

« Toute l'année, nous avons travaillé intensivement à développer des outils pour accroître notre rigueur de gestion et augmenter notre efficacité organisationnelle. Ainsi, nous visons à bien orienter et supporter les actions des unités du Service. »

Éthique

professionnelle

« Comme chaque année, l'éthique professionnelle a été un souci constant et nous avons procédé aux mesures disciplinaires requises afin d'assurer et de maintenir un service hautement professionnel. »

En 2000, la Division de l'éthique professionnelle a reçu un total de 752 demandes d'enquêtes, dont 206 concernent des plaintes disciplinaires ou criminelles à l'endroit de policiers du SPCUM. Les autres demandes étaient de nature administrative et ont trait à des enquêtes de recommandation pour actes méritoires, de sécurité ou de réputation à des fins d'embauche.

ENQUÊTES DISCIPLINAIRES

Au cours de l'année, 734 enquêtes ont été classées, parmi lesquelles 259 étaient des plaintes liées au comportement policier, soit 104 de nature criminelle et 155 de nature disciplinaire. Il est à noter qu'une plainte faisant l'objet d'un classement peut provenir d'une période ou d'une année antérieure.

Répartition des 104 plaintes de nature criminelle

12	par mise en accusation
29	sans mise en accusation
32	non fondées
24	inactives
7	classées d'autres façons

Répartition des 155 plaintes de nature disciplinaire

36	auditions devant un officier de direction seul
19	auditions devant un Comité de discipline (trois officiers de direction)
42	sans mise en accusation
6	articles 13 (remarques du directeur dans l'intérêt du public et du policier)
35	articles 48-49 (imposition sommaire de sanction à la suite d'une reconnaissance de culpabilité par le policier)
17	classées d'autres façons

Quant aux 475 autres enquêtes classées pour la période, elles étaient de nature administrative et se répartissent ainsi : 378 enquêtes d'embauche policière, 96 enquêtes d'embauche civile et 1 enquête de recommandation (octroi par d'autres organismes de décorations honorifiques).

AUDITIONS DISCIPLINAIRES

De janvier à décembre, 118 chefs d'accusation ont fait l'objet d'un verdict de culpabilité et, parmi les sanctions imposées à la suite d'une audition par un Comité de discipline ou un officier cadre seul, on retrouve :

14	avertissements
25	réprimandes
79	suspensions totalisant 271 jours de suspension sans traitement
0	destitution

IMPOSITION SOMMAIRE DE SANCTION

Dans 40 chefs d'accusation, les policiers ont reconnu leur culpabilité et reçu une sanction imposée par un officier ou un officier de direction en vertu des articles 48 ou 49 du Règlement sur la discipline interne des policiers de la CUM.

Définition des sanctions

11	avertissements
17	réprimandes
12	suspensions totalisant 26 jours sans traitement

PLAINTES DÉONTOLOGIQUES TRANSMISES AU SPCUM PAR LE COMMISSAIRE

Au cours de l'année, le Commissaire a transmis au SPCUM 354 plaintes déontologiques concernant les policiers du Service. Durant l'année, le Commissaire a classé 375 dossiers, dont certains peuvent provenir d'une période ou d'une année antérieure :

38	citations de policiers devant le Comité de déontologie
247	rejetées par le Commissaire
90	par conciliation (entre le plaignant et le policier concerné par la plainte)

LOI 86 – RAPPORT AU MINISTRE

Depuis la mise en vigueur de la Loi 86 le 16 juin 2000, la Division a fait parvenir 28 correspondances de premier avis identifiant les allégations et les manquements des policiers liés à des actions criminelles, 11 deuxièmes avis de suivi de dossier 45 jours plus tard tel que requis et 20 rapports finaux ont été également envoyés, dont 14 décisions sans mise en accusation et six décisions non fondées.



Évolution de la criminalité

« Voici les faits saillants des
infractions au code criminel. »

156 427 infractions au code criminel ont été rapportées cette année, soit une hausse de 4,2 % par rapport à 1999, après des diminutions importantes en 1997, 1998 et 1999.

En dépit de cette augmentation, le nombre de crimes rapportés est encore nettement en deçà de la moyenne enregistrée au cours des 20 dernières années.

Depuis 1980, seule l'année 1999 a connu un nombre d'infractions moins élevé que 2000.

Le nombre de crimes rapportés a diminué de 28 % depuis 1991.

LES CRIMES CONTRE LA PERSONNE

Hausse de 14 % des crimes contre la personne.

Il s'agit de la troisième augmentation consécutive et la tendance à la hausse amorcée en 1998 s'est poursuivie en 2000.

Avec cette hausse, le nombre de crimes contre la personne rapportés s'approche maintenant des niveaux atteints au début des années 1990.

Vols qualifiés

Diminution de 10,8 %.

Cette diminution fait suite à deux hausses successives en 1998 et 1999.

Le nombre de vols qualifiés a diminué de 39 % au cours des 10 dernières années.

Enfin, chaque type de vols qualifiés (avec arme à feu, avec une autre arme, sans arme) a diminué par rapport à 1999.

Voies de fait

Les voies de fait ont augmenté de 23,6 %.

Après une diminution marquée entre 1994 et 1997, la hausse amorcée en 1998 s'est poursuivie. Les voies de fait graves ont augmenté de manière considérable, soit 18 %.

Par contre, c'est au chapitre des voies de fait simples que la hausse est la plus marquée, 27 %.

Agressions sexuelles

Après être resté stable pendant trois ans – de 1997 à 1999 – le nombre d'agressions sexuelles a augmenté de 9,5 % cette année.

Le nombre d'agressions sexuelles rapportées se compare à celui du début des années 1990.

LES CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

On a enregistré une faible diminution des crimes contre la propriété de 1,1 %.

Il s'agit de la quatrième baisse annuelle consécutive.

Depuis 1999, le nombre de crimes contre la propriété rapportés est inférieur à 100 000 annuellement. Il avait toujours été supérieur à 100 000 au cours des 20 années précédentes (depuis 1978).

Ces crimes ont diminué de 34 % depuis 1991.

Vols simples

Le nombre de vols simples a augmenté de 2,5 % cette année, et ce après trois années marquées par des diminutions importantes.

Cette faible hausse est attribuable à des augmentations de 12 % des vols à l'étalage et de 6 % des vols commis dans un véhicule automobile.

Introductions par effraction

Pour une deuxième année consécutive, le nombre de cambriolages a considérablement diminué. En 2000, la baisse était de 5,6 %.

À titre comparatif, le nombre d'introductions par effraction était de 43 112 en 1991. C'est donc dire que les 26 988 introductions par effraction enregistrées en 2000 représentent une diminution de 37,4 % depuis 1991.

Pour une deuxième année consécutive, ce sont les cambriolages dans les résidences qui ont connu une diminution marquée. La diminution de 9,8 % enregistrée en 2000 s'ajoute donc à celle de 13 % observée en 1999.

Vols de véhicules- moteur

Le nombre de vols de véhicules-moteur a connu une baisse de 3,2 %.

Bien que cette baisse ne soit pas marquée, elle s'inscrit dans une tendance observée au cours des trois dernières années. En effet, depuis 1997, le nombre de vols de véhicules-moteur a diminué de 18,4 % sur le territoire.

Le nombre de vols de véhicules enregistrés en 2000 est le plus faible depuis 1989.



Criminalité par poste de quartier

CENTRE OPÉRATIONNEL OUEST

POSTE DE QUARTIER	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	13	14	Total
Crimes contre la personne														
Homicides								1	1			1	2	5
Tentatives de meurtre			3			5	3	2	1	3	2	5	2	26
Agressions sexuelles	10	11	23	16	30	27	19	29	10	27	38	23	19	282
Voies de fait	165	193	267	209	349	377	168	445	133	384	496	303	261	3 750
Vols qualifiés	43	18	49	44	73	61	39	80	21	79	157	82	45	791

Crimes contre la propriété														
Introductions par effraction	359	154	254	287	658	747	543	625	245	595	523	412	268	5 670
Vols véhicule-moteur	164	55	94	100	916	514	421	240	121	379	299	383	117	3 803
Vols simples	438	266	321	477	1 585	1 074	825	651	463	725	1 014	955	319	9 113

Autres infractions au Code criminel														
Possession de biens volés	5	3	9	6	28	17	8	14	2	14	18	13	9	146
Fraudes	88	53	84	118	178	197	121	97	87	159	163	185	47	1 577
Prostitution		1	3	2	4	1	6	11	1	4	29	1	3	66
Jeux et paris					1	1		4	2				2	10
Armes offensives	4		4	4	5	6	3	7	1	2	12	8	3	59
Autres infractions	429	383	585	528	832	936	418	781	323	677	810	618	404	7 724
Drogues	27	45	32	22	60	81	35	85	16	42	93	41	23	602
Autres statuts fédéraux				1	1	1	1	2						6
Statuts provinciaux	7	10	7	3	12	188	3	8	1	9	11	16	4	279
Règlements municipaux	5			4		1						1		11
Total du centre opérationnel ouest	1 744	1 192	1 735	1 821	4 732	4 234	2 613	3 082	1 428	3 099	3 665	3 047	1 528	33 920

CENTRE OPÉRATIONNEL SUD

POSTE DE QUARTIER	12	15	16	17	18	19	20	21	22	23	Total
Crimes contre la personne											
Homicides		2	1	4	2			2	4		15
Tentatives de meurtre	5	1	3	7	7	2	10	7	2	2	46
Agressions sexuelles	27	35	51	57	43	21	53	78	45	70	480
Voies de fait	213	328	341	362	682	230	751	1 013	602	717	5 239
Vols qualifiés	122	62	65	84	164	51	246	325	235	228	1 582

Crimes contre la propriété											
Introductions par effraction	365	373	398	668	935	591	905	944	806	1 216	7 201
Vols véhicule-moteur	126	268	148	258	354	273	714	729	443	591	3 904
Vols simples	889	343	337	683	874	1 275	4 687	5 495	1 365	1 267	17 215

Autres infractions au Code criminel											
Possession de biens volés	3	9	9	10	22	13	25	42	24	33	190
Fraudes	126	52	59	103	98	83	516	334	169	137	1 677
Prostitution	3	2	1	2	12	1	3	119	158	48	349
Jeux et paris							1				1
Armes offensives	6	11	4	10	14	10	13	42	5	9	124
Autres infractions	464	666	643	624	1 258	487	1 293	1 763	974	1 219	9 391
Drogues	27	42	147	59	65	56	161	455	118	110	1 240
Autres statuts fédéraux		2					1	4		2	9
Statuts provinciaux	5	4	3	57	3	4	16	9	3	2	106
Règlements municipaux	3		1	1		1	22	16	0	7	51
Total du centre opérationnel sud	2 384	2 200	2 211	2 989	4 533	3 098	9 417	11 377	4 953	5 658	48 820

CENTRE OPÉRATIONNEL NORD

POSTE DE QUARTIER	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	Total
Crimes contre la personne																
Homicides		1	1	4		1	2		1	1			1		2	14
Tentatives de meurtre		3	1	2	1	2	8	4	2	4	3	1	2	2	5	40
Agressions sexuelles	10	31	19	23	27	25	40	29	16	14	30	25	21	17	53	380
Voies de fait	158	408	318	328	251	266	385	338	223	310	391	286	250	167	594	4 673
Vols qualifiés	44	94	50	99	73	52	78	61	62	58	133	68	64	56	231	1 223

Crimes contre la propriété																
Introductions par effraction	542	625	577	642	539	315	389	485	412	282	704	467	636	812	1 393	8 820
Vols véhicules-moteur	346	294	165	340	370	223	329	258	262	115	305	211	252	354	605	4 429
Vols simples	964	846	946	713	692	345	458	430	497	585	961	439	1 030	797	2 707	12 410

Autres infractions au Code criminel																
Possession de biens volés	6	8	2	11	11	9	7	9	2	6	15	6	7	10	25	134
Fraudes	156	129	109	187	87	52	105	133	89	59	133	68	76	84	191	1 658
Prostitution	1			8	3	1	41	10	11	5	37	12		15	6	150
Jeux et paris				1							1				1	3
Armes offensives	2	13	1	8	4	9	5	5	2	4	2	8	4	2	15	84
Autres infractions	355	775	540	647	610	454	556	507	413	552	700	461	563	384	1 063	8 580
Drogues	18	42	20	51	89	25	27	51	14	28	63	25	26	16	137	632
Autres statuts fédéraux		2			1					2			1		1	7
Statuts provinciaux	2	3	2	14	4	13	12	10	5	12	19	3	5	2	21	127
Règlements municipaux	4	3				4			3	2		1				17
Total du centre opérationnel nord	2 608	3 277	2 751	3 078	2 762	1 796	2 442	2 330	2 014	2 039	3 497	2 081	2 938	2 718	7 050	43 381

CENTRE OPÉRATIONNEL EST

POSTE DE QUARTIER	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	Total
Crimes contre la personne												
Homicides	1	4	2	1	2			2	1	2		15
Tentatives de meurtre	4	9	3	2	8	2	3			1	3	35
Agressions sexuelles	29	57	15	15	37	29	41	22	40	35	38	358
Voies de fait	318	695	311	225	263	318	310	226	331	490	386	3 873
Vols qualifiés	77	117	85	77	96	94	67	62	133	145	99	1 052

Crimes contre la propriété												
Introductions par effraction	610	618	395	333	591	514	374	455	410	382	615	5 297
Vols véhicules-moteur	345	361	452	558	539	416	374	724	725	404	619	5 517
Vols simples	483	734	563	969	934	680	517	1 002	905	524	958	8 269

Autres infractions au Code criminel												
Possession de biens volés	6	16	6	9	6	14	17	7	8	9	20	118
Fraudes	107	192	95	142	83	117	82	172	151	78	115	1 334
Prostitution	5	2	3	2	4	6		1	6	1	2	32
Jeux et paris	1	1	3									5
Armes offensives	3	2	1	6	6	6	11		5	6	4	50
Autres infractions	568	983	522	425	573	662	689	601	708	862	844	7 437
Drogues	29	68	24	80	21	81	33	57	31	65	56	545
Autres statuts fédéraux	1			1	1			4	1		3	11
Statuts provinciaux	5	6	5	7	1	3		3	14	8	1	53
Règlements municipaux	1	3						23				27
Total du centre opérationnel est	2 593	3 868	2 485	2 852	3 165	2 942	2 518	3 361	3 469	3 012	3 763	34 028

CRIMINALITÉ PAR CENTRE OPÉRATIONNEL

CENTRE OPÉRATIONNEL	Ouest	Sud	Nord	Est	Total
Crimes contre la personne					
Homicides	5	15	14	15	49
Tentatives de meurtre	26	46	40	35	147
Agressions sexuelles	282	480	380	358	1 500
Voies de fait	3 750	5 239	4 673	3 873	17 535
Vols qualifiés	791	1 582	1 223	1 052	4 648
Crimes contre la propriété					
Introductions par effraction	5 670	7 201	8 820	5 297	26 988
Vols véhicules-moteur	3 803	3 904	4 429	5 517	17 653
Vols simples	9 113	17 215	12 410	8 269	47 007
Autres infractions au Code criminel					
Possession de biens volés	146	190	134	118	588
Fraudes	1 577	1 677	1 658	1 334	6 246
Prostitution	66	349	150	32	597
Jeux et paris	10	1	3	5	19
Armes offensives	59	124	84	50	317
Autres infractions	7 724	9 391	8 580	7 437	33 132
Drogues	602	1 240	632	545	3 019
Autres statuts fédéraux	6	9	7	11	33
Statuts provinciaux	279	106	127	53	565
Règlements municipaux	11	51	17	27	106
Grand total	33 920	48 820	43 381	34 028	160 149

LA CRIMINALITÉ

	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 00/99
Crimes contre la personne						
Homicides	55	49	41	52	49	-5,8 %
Tentatives de meurtre	140	116	116	121	147	21,5 %
Agressions sexuelles	1 254	1 389	1 380	1 370	1 500	9,5 %
Voies de fait	13 537	12 855	13 873	14 189	17 535	23,6 %
Vols qualifiés	6 335	4 855	4 967	5 209	4 648	-10,8 %
Total	21 321	19 264	20 377	20 941	23 879	14,0 %
Crimes contre la propriété						
Introductions par effraction	32 234	33 070	32 192	28 582	26 988	-5,6 %
Vols véhicules-moteur	20 939	21 621	19 881	18 241	17 653	-3,2 %
Vols simples	59 035	53 691	49 971	45 858	47 007	2,5 %
Total	112 208	108 382	102 044	92 681	91 648	-1,1 %
Autres infractions au Code criminel						
Possession de biens volés	590	469	549	546	588	7,7 %
Fraudes	6 258	4 955	5 583	5 888	6 246	6,1 %
Prostitution	1 043	650	620	508	597	17,5 %
Jeux et paris	104	31	13	19	19	0,0 %
Armes offensives	300	251	268	256	317	23,8 %
Autres infractions	36 034	31 694	29 473	29 339	33 132	12,9 %
Total	44 329	38 050	36 506	36 556	40 899	11,9 %
Total des délits et infractions au Code criminel						
	177 858	165 696	158 927	150 178	156 426	4,2 %
Drogues	2 503	2 073	3 048	2 672	3 019	13,0 %
Autres statuts fédéraux	19	9	8	10	33	230,0 %
Statuts provinciaux	1 509	736	387	585	565	-3,4 %
Règlements municipaux	260	84	158	117	106	-9,4 %
Grand total	182 149	168 598	162 528	153 562	160 149	4,3 %

CRIMINALITÉ ADULTE
ET DÉLINQUANCE JUVÉNILE

	1999			2000		
	Adultes	Juveniles	Traités	Adultes	Juveniles	Traités
	Accusés	Accusés	Hors-Cour	Accusés	Accusés	Hors-Cour
Crimes contre la personne						
Homicides	33	1		29	1	
Tentatives de meurtre	52	10	1	88	9	
Agressions sexuelles	183	30	27	183	24	27
Voies de fait	6 555	780	753	6 982	814	864
Vols qualifiés	727	362	118	799	235	148

Crimes contre la propriété						
Introductions par effraction	1 243	209	159	1 170	193	154
Vols véhicules-moteur	599	145	29	594	114	37
Vols simples	4 578	723	354	4 386	655	631

Autres infractions au Code criminel						
Possession de biens volés	284	35	10	268	29	8
Fraudes	902	46	33	911	36	39
Prostitution	584	2		476	4	
Jeux et paris	15			21	1	
Armes offensives	142	15	11	161	18	11
Autres infractions	5 735	816	567	6 518	841	816

Délits et infractions au Code criminel - total						
	21 632	3 174	2 062	22 586	2 974	2 735
Drogues	1 465	214	40	1 885	335	41
Autres statuts fédéraux	4			7	5	1
Statuts provinciaux	649	15		417	16	1
Règlements municipaux	62	16		44	9	
Grand total	23 812	3 419	2 102	24 939	3 339	2 778

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET RÈGLEMENTS DE LA CIRCULATION

	1996	1997	1998	1999	2000	Variation 00/99
Conduite dangereuse						
d'un véhicule automobile, causant la mort	4	1	0	2	2	0,0 %
d'un véhicule automobile, causant des lésions corporelles	3	3	3	5	6	20,0 %
d'un véhicule-moteur	19	28	35	47	135	187,2 %

Délits de fuite						
Code criminel	15 551	15 303	4 871	352	848	140,9 %
Code de la sécurité	419	N/D	N/D	18 927	20 941	10,6 %

Conduite sans prudence, etc.						
Code de la sécurité routière	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

Capacités de conduite affaiblies						
conduire avec capacités affaiblies	1 918	1 859	1 626	2 837	2 909	2,5 %
d'un véhicule automobile causant la mort	3	3	1	1	1	0,0 %
causant des lésions corporelles	22	41	42	33	43	30,3 %

Conduite véhicule routier pendant interdiction						
Code criminel	161	113	71	105	99	-5,7 %
Code de la sécurité routière	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D	N/D

ÉVOLUTION DE LA CRIMINALITÉ PAR MOIS

Crimes contre la personne	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Homicides	7	2	2	6	7	5	1	3	2	4	7	3	49
Tentatives de meurtre	11	9	9	12	11	14	19	16	12	13	12	9	147
Agressions sexuelles	80	116	109	144	119	146	152	184	123	123	104	100	1 500
Voies de fait	1 093	1 060	1 133	1 247	1 277	2 012	1 945	1 849	1 789	1 603	1 270	1 257	17 535
Vols qualifiés	487	461	374	331	305	334	365	405	375	411	396	404	4 648
Crimes contre la propriété													
Introductions par effraction	2 311	2 039	2 430	2 150	2 024	2 202	2 503	2 619	2 348	2 195	2 145	2 022	26 988
Vols véhicules-moteur	1 402	1 388	1 621	1 436	1 406	1 387	1 376	1 652	1 538	1 698	1 434	1 315	17 653
Vols simples (exclus: vols bicyclettes -à l'étalage-dans véhicules)	1 171	1 238	1 432	1 175	1 383	1 579	1 581	1 737	1 474	1 546	1 544	1 278	17 138
Vols de bicyclettes	20	27	93	167	375	495	684	645	434	264	133	23	3 360
Vol à l'étalage	327	397	433	414	387	488	542	561	535	542	450	436	5 512
Vols dans véhicules	1 368	1 265	1 787	1 661	1 764	1 782	1 827	2 120	1 960	2 170	1 895	1 398	20 997
Autres infractions au Code criminel													
Possession de biens volés	37	43	43	72	62	46	46	58	54	55	36	36	588
Fraudes	489	538	644	477	500	445	483	613	524	550	518	465	6 246
Prostitution	25	41	55	44	84	81	44	70	78	40	29	6	597
Jeux et paris	4		3	1		1	1	3		2	3	1	19
Armes offensives	27	18	27	22	22	32	33	22	24	35	31	24	317
Autres infractions	2 068	2 033	2 474	2 472	2 821	3 688	3 298	3 386	3 083	3 215	2 655	1 939	33 132
Délits et infractions au Code criminel - total	10 927	10 675	12 669	11 831	12 547	14 737	14 900	15 943	14 353	14 466	12 662	10 716	156 426
Drogues	218	239	226	268	273	288	234	255	277	290	279	172	3 019
Autres statuts fédéraux	3	2	6	3	2	4	4	3		2	2	2	33
Statuts provinciaux	41	30	26	35	22	43	35	20	42	33	229	9	565
Règlements municipaux	28	22	8	6	3	3	7	6	8	3	6	6	106
Autres lois et règlements - total	290	293	266	312	300	338	280	284	327	328	516	189	3 723
Grand total	11 217	10 968	12 935	12 143	12 847	15 075	15 180	16 227	14 680	14 794	13 178	10 905	160 149



Gendarmerie

Les effectifs de la Gendarmerie totalisent 2 979 policiers et policières. Ils sont répartis principalement dans les 49 postes de quartier et les quatre centres opérationnels sectoriels (sections Soutien opérationnel et Intervention) qui desservent le territoire de la CUM.

Les autres membres de la Direction de la gendarmerie œuvrent dans les Divisions des interventions

spécialisées (modules Cavalerie, Motards, patrouille aérienne, patrouille nautique, tactique et Escouade canine), de la logistique d'intervention ainsi que dans les Sections planification opérationnelle et sécurité routière et circulation. La Section Prévention et relations communautaires relève également de la Gendarmerie depuis le dernier trimestre² de l'année.

Soutenons le personnel des postes de quartier

Dans le cadre de l'opération « Jumelages » en vue de favoriser l'échange d'expériences professionnelles, le tiers du personnel de la Division des interventions spécialisées a été affecté dans des postes pendant deux jours. Dans les unités de soutien opérationnel, plusieurs agents ont suivi une formation comme techniciens en ivressomètre et d'autres sur la prise informatisée de photographies et d'empreintes. De plus, le

personnel de ces unités assure le support en matière de garde des détenus dans les hôpitaux, ce qui maintient les patrouilleurs dans les postes de quartier.

Les groupes d'intervention Est et Ouest ont libéré chacun cinq postes de superviseur afin de combler les postes requis au Module coaching opérationnel. La Section sécurité routière et circulation offre un soutien téléphonique permanent pour répondre aux questions sur le Code de la sécurité routière. La formation des superviseurs de quartier sur l'utilisation de la force a permis au personnel de parfaire leurs compétences en utilisation du capsicum et sur la rédaction de rapports circonstanciés. Au mois de juin, la mise en vigueur de la nouvelle procédure relative aux poursuites automobiles a permis de mieux les encadrer et de les rendre plus sécuritaires tant pour la population, les suspects que les policiers. Au courant de l'automne, tous les superviseurs ont été rencontrés en vue de les sensibiliser à l'importance de cette procédure.

Logistique d'intervention

Tel que mis de l'avant avec la réingénierie des appels, selon la nature de l'appel, tant les municipalités de la CUM que les organismes tels que le Service de prévention des incendies de Montréal, les services Hydro-Westmount et Hydro-Québec, Bell Canada, Gaz Métropolitain et Urgences-santé agissent à titre de premier intervenant sur les lieux de certains événements.

Cette année, le personnel de la Division de la logistique d'intervention a traité 825 841 appels de service, dont 428 034 appels urgents et 204 684 non urgents. De plus, 193 123 appels ont été logés au 280-2222, la ligne téléphonique réservée aux appels ne nécessitant pas une intervention policière immédiate. On a relevé 677 appels logés au SPCUM pour suicides et / ou tentatives de suicide, tandis que 4 245 appels ont porté la mention de violence conjugale.

PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE

Services d'ordre

Un service d'ordre a pour but de permettre à la population d'assister ou de participer en toute sécurité à un événement socioculturel, sportif ou à une manifestation. Cette année, la Direction de la gendarmerie a coordonné 1 967 services d'ordre comparativement à 1 645 en 1999.

Parmi les services d'ordre à grand déploiement, on retrouve les funérailles de Maurice Richard, où quelque 200 policiers ont travaillé à assurer l'ordre et la sécurité publique. Puis, les festivités de la Saint-Jean-Baptiste ont nécessité la participation de 800 policiers les 23 et 24 juin. Et le 8 juillet, la Carifesta a attiré environ 60 000 personnes tandis que le 6 août, la parade Divers-cités a intéressé près d'un demi-million de personnes.



Le temps moyen de réponse à un appel urgent (code de priorité 1) par les patrouilleurs du Service a été de 6,2 minutes en 2000, soit une diminution de 0,2 minute par rapport à 1999.

TEMPS MOYEN DE RÉPONSE À UN APPEL URGENT DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.					
Année	1996	1997	1998	1999	2000
Moyenne globale en minutes	9,2	9,4	7,5	6,4	6,2

² Les informations concernant cette section se retrouvent à la rubrique **Direction du support administratif et opérationnel**, compte tenu qu'elle lui a été rattachée pendant les neuf premiers mois de l'année.

« Par des stratégies de patrouille efficaces et une visibilité accrue, le personnel de la Gendarmerie a maintenu une présence policière, 365 jours par année, 24 heures par jour, en vue d'assurer la sécurité publique et de promouvoir le sentiment de sécurité chez la population résidante et en transit sur le territoire.

Dans chaque poste de quartier, les patrouilleurs et agents sociocommunautaires ont consacré une bonne partie de leurs énergies au rapprochement avec la communauté et ont travaillé avec des partenaires locaux pour trouver des solutions durables aux problèmes de sécurité qui préoccupent les citoyens. »

Durant le dernier trimestre de l'année, les funérailles du Très Honorable Pierre Elliott Trudeau, les 2 et 3 octobre, ont attiré environ 75 000 personnes provenant du monde entier. Quelque 150 policiers, dont bon nombre de cadres, ont facilité la tenue de l'événement en toute quiétude.

Manifestations

Parmi les événements planifiés, la manifestation annuelle du 15 mars contre la brutalité policière a coïncidé avec la diffusion dans les médias d'information concernant les dossiers de Messieurs Lizotte et Barnabé. Malgré une approche de tolérance de la part des policiers, nous avons dû procéder à l'arrestation de 112 personnes qui ont été accusées d'attroupement illégal.

Six accusations supplémentaires ont été portées pour méfaits. Par ailleurs, la rencontre du G-20 du 23 au 25 octobre à l'hôtel Sheraton s'est déroulée dans un calme relatif, malgré une trentaine d'arrestations pour méfaits la première journée, et le service d'ordre a permis à quelque 800 personnes de manifester dans l'ordre.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES

Utilisation de l'arme de service

Au cours de l'année 2000, il y a eu sept incidents où huit coups de feu ont été tirés par des policiers.

Dans trois occasions, les policiers se sont servis de leur arme pour abattre des chevreuils blessés sur le territoire. En raison de l'augmentation de la présence de chevreuils, nous avons mis sur pied un comité

composé de représentants du ministère de la Faune ainsi que de différents services de police en vue de trouver des pistes de solution.

De plus, un des deux coups de feu tirés a atteint une personne suicidaire à la main tandis que l'autre coup de feu a fait l'objet d'une enquête qui poursuit son cours.

Lors d'un vol qualifié, un coup de feu a atteint et blessé un suspect.

Un autre coup de feu a été tiré lors d'une prise d'otage; malheureusement, le suspect est décédé des suites de sa blessure.

Finalement, un coup de feu a été tiré par erreur lors de la manipulation d'un pistolet mitrailleur. Tous les pistolets mitrailleurs ont été retirés et ce type d'arme est présentement à l'étude pour réévaluation.

UTILISATION DE L'ARME DE SERVICE

Nombre d'incidents	Nombre de coups de feu	Type	Résultat
3	3	Contre animal blessé (chevreuil)	Mort de l'animal
1	2	Contre personne suicidaire	Blessure à la main
1	1	Contre suspect de vol qualifié	Suspect blessé
1	1	Contre suspect dans prise d'otage	Suspect décédé (politique ministérielle appliquée)
1	1	Coup de feu accidentel	Pistolets mitrailleurs retirés pour réévaluation

Utilisation du capsicum

Année	1999	2000
Utilisations	323	213
Utilisations injustifiées	13	7

Utilisation du capsicum

Durant l'année, le capsicum a été utilisé à 213 occasions. Toutes les utilisations ont été analysées par les superviseurs et les commandants. Sept utilisations étaient injustifiées. Dans trois cas, les commandants ont recommandé qu'une formation soit dispensée à ces policiers utilisateurs. Quant aux quatre autres cas, les commandants ont rédigé des notes au dossier du personnel impliqué.

Malheureusement, les 16 et 18 juillet, deux citoyens, messieurs Luc Aubert et Sébastien McNicoll, sont décédés à la suite d'interventions policières où le capsicum a été utilisé.

Poursuites automobiles

Au total, 122 poursuites sont survenues sur le territoire, dont 113 poursuites ont été justifiées par les commandants tandis que neuf autres ne l'étaient pas. Ces poursuites ont occasionné 65 accidents³ et blessé 12 fuyards. Six policiers ont été blessés lors de ces événements ainsi que trois citoyens.

³ Incluant les véhicules du Service, véhicules de fuyards et véhicules de citoyens.

49 postes de quartier sur le territoire et quatre centres opérationnels

Les 49 postes de quartier et les unités d'intervention des quatre centres opérationnels ont effectué une foule d'activités tant en matière de prévention, de dissuasion que de répression. On se référera à la rubrique *Les Orientations stratégiques 2000*, dans laquelle les activités les plus représentatives sont décrites en matière de gestion des incivilités, de gestion du centre-ville, de prévention dans les écoles, de sécurité routière et de lutte à la criminalité.

POURSUITES AUTOMOBILES

Année	1995	1996	1997	1998	1999	2000
Nombres de poursuites	38	38	32	66	138	122
Nombre de suspects tués	0	0	2	0	0	0
Nombre de suspects blessés	7	8	8	12	16	12
Nombre de policiers tués	0	0	0	0	0	0
Nombre de policiers blessés	5	4	2	4	6	6
Nombre de citoyens tués	-	-	-	-	-	0
Nombre de citoyens blessés	-	-	-	-	6	3
Accidents – véhicules du Service	15	12	15	19	33	15

Enquêtes

« Pour atteindre nos objectifs en matière de service aux citoyens, de lutte à la criminalité et de solution de crimes, nous avons accordé une attention constante en vue d'intégrer l'approche de résolution de problèmes au travail de tous les enquêteurs. »

En 2000, le travail d'enquêtes au SPCUM a bénéficié d'un effectif qui a fluctué de 1013 en début d'année à 1065 au 31 décembre. Cet accroissement est dû au transfert de 52 postes de la Division des services aux cours.

Outre les quatre unités—Crimes contre la personne, Crimes généraux, Crimes contre la propriété, Moralité / Alcool / Stupéfiants—rattachées aux centres opérationnels Nord, Sud, Est, Ouest, la Direction des enquêtes comprend les Divisions des agressions sexuelles, des crimes majeurs (homicides et vols qualifiés), du crime organisé, des stupéfiants, des crimes contre la propriété et des fraudes. Cette direction s'appuie aussi sur le travail du personnel des Divisions de l'identification judiciaire, des services techniques, du renseignement et des services aux cours.

Agressions sexuelles

Cette année, les cas traités ont impliqué 1665 victimes. Parmi les 1585 dossiers d'agressions sexuelles rapportés à la Division, 1465 sont survenus durant l'année tandis que 120 cas proviennent d'années antérieures. La majorité des victimes sont de sexe féminin, âgées de moins de 26 ans et dans 57,2 % des cas les victimes cibles ont entre un et dix-sept ans. Les agressions ont principalement été commises dans les milieux familiaux, scolaires et de travail. Dans 61 % des cas, les victimes connaissaient l'identité des suspects.

En plus de gérer une banque d'informations qui comprend une liste de pédophiles connus, de modus operandi, de portraits-robots de suspects d'événements survenus sur le territoire et dans les villes limitrophes, la Division bénéficie des informations transmises par le système de protection de surveillance intensive (PSI) de la libération d'individus à risque. Elle bénéficie et alimente également deux systèmes informatisés, le VICLAS (système d'analyse des liens entre les crimes de violence de la GRC) et le système G-11 de la SQ.

CRIMES MAJEURS

Homicides

Quarante-neuf homicides ont été commis sur le territoire de la CUM comparativement à 52 en 1999. Il s'agit d'une baisse de 6 % par rapport à l'an dernier et d'une baisse de 18 % par rapport à la moyenne annuelle des dix dernières années, qui est de 60 homicides. En 2000, les hommes représentent 88 % des victimes, les femmes 6 % et les enfants âgés de moins de 12 ans représentent 6 % des victimes.

Les enquêteurs ont résolu 22 dossiers de l'année en cours et trois provenant d'années antérieures. Dans ces dossiers, des accusations ont été portées contre 25 personnes : 12 accusations de meurtre au premier degré, sept de meurtre au deuxième degré, quatre d'homicide involontaire et deux pour des infractions de voies de fait. Pour ce qui est des circonstances, on relève 12 % de drames familiaux, passionnels et conjugaux, 45 % de règlements de compte impliquant différents groupes de gangs et de motards et 20 % reliés à des querelles, disputes et altercations.

Vols qualifiés - Institutions financières et maisons de change

La Section vols qualifiés a procédé à 418 enquêtes dont 84 % ont concerné des vols qualifiés commis dans des institutions financières et des maisons de change. Les autres enquêtes ont porté sur différents types d'événements : attaques de transporteurs, personnes barricadées, prises d'otages, enlèvements, extorsions, etc.

Le nombre de ces vols qualifiés est passé de 351 en 1999 à 348 en 2000, soit une diminution de 0,08 %. Le phénomène le plus remarqué s'est avéré la commission de vols qualifiés perpétrés avant et après les heures d'ouverture.

CRIME ORGANISÉ

Projet ACCES—Action concertée contre l'économie souterraine

Dans le cadre du projet Accés, qui vise à combattre l'économie souterraine, les enquêteurs ont effectué 1501 visites et ont identifié 191 établissements en infraction, soit 12,7 % des établissements visités. Ils ont porté 334 accusations et saisi 2615 contenants et 1838 litres d'alcool. Quarante-quatre dossiers ont été ouverts, 35 fermés et 59 personnes ont fait l'objet d'accusation.

Grâce au partenariat des enquêteurs avec les services de police de Contrecoeur, Tracy, Sorel et St-Hubert, le projet Magma a été mis sur pied en lien avec la fabrication illicite et la vente de vin. Le 12 juin, ils ont effectué 10 mandats de perquisition et procédé à l'arrestation de huit personnes en vertu de la Loi sur les infractions en matière de boissons alcooliques et ce, pour un total de 75 accusations.

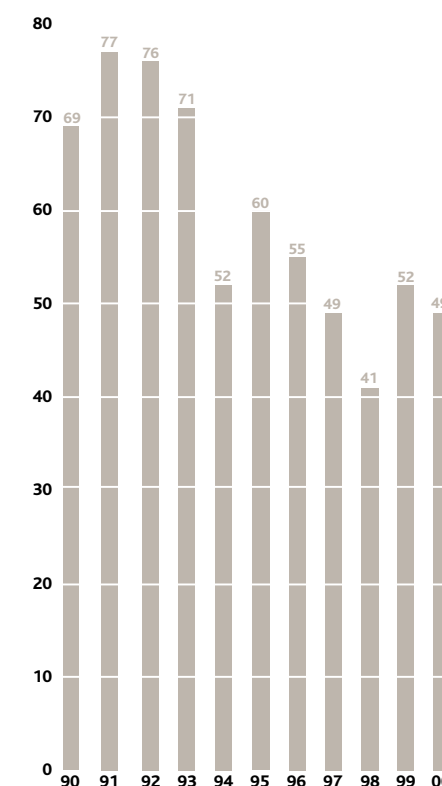
Anti-gang

La section Anti-gang a ouvert 328 dossiers et parmi ceux-ci, 173 ont été fermés. La section a effectué 137 arrestations et procédé à 74 perquisitions. Dans le cadre du projet Alibaba, qui visait le trafic d'armes, l'enquête a conduit à la saisie de plus de 22 000 répliques d'armes à feu modifiées en armes véritables. Le projet Amapa, dossier conjoint avec la Division des stupéfiants et le PDQ 21, a permis de mettre un terme définitif aux opérations ainsi qu'au réseau d'un trafiquant de stupéfiants opérant depuis de nombreuses années. Lors de la phase finale de ce projet, nous avons procédé à l'arrestation de 28 accusés et saisi une quantité importante de cocaïne, haschisch et

crack, 126 000 \$ ainsi que des biens d'une valeur de 1,5 million \$ acquis avec les produits de la criminalité.

Les informations recueillies par la Section anti-gang, en collaboration avec Douanes Canada, ont permis de perquisitionner un bateau amarré dans le port de Montréal et de saisir une quantité de 5000 kilos de haschisch dans un conteneur, une valeur de rue estimée à plus de 100 millions \$.

HOMICIDES — NOMBRE PAR ANNÉE



STUPÉFIANTS

En plus de voir à la gestion de la drogue et des argents saisis sur notre territoire, cette division a effectué 63 enquêtes sur des cultures de marihuana résultant en l'accusation de 44 individus. Pour sa part, le module des agents d'infiltration a répondu à 906 demandes d'assistance de différentes unités du SPCUM.

Produits de la criminalité

Le module des produits de la criminalité a mené des opérations qui se sont soldées par la saisie de six immeubles d'une valeur de près de 1,5 million \$, 500 000 \$ en argent liquide et de 144 véhicules automobiles.

CRIMES CONTRE LA PROPRIÉTÉ

Vols de véhicules-moteurs

Cette section a enregistré 511 événements comparativement à 422 en 1999, soit une augmentation de 21 %. Il s'agit d'événements lors desquels des suspects ont été identifiés ou reliés à une concentration. Le travail des enquêteurs a permis l'arrestation de 315 individus comparativement à 251 en 1999, soit une augmentation 25 %.

Les enquêtes portant sur des réseaux reliés aux Hell's Angels ont permis de saisir des véhicules volés d'une valeur estimée à environ 1 515 000 \$ et de récupérer 500 000 \$ de marchandises.

Incendies criminels

Cette section a enregistré 1 120 événements comparativement à 805 en 1999, soit une augmentation de 28 %. Le travail des enquêteurs a mené à l'arrestation de 190 individus comparativement à 153 en 1999, soit une augmentation de 24 %. Le dossier majeur de l'année reste le projet Militant 2 concernant les attentats reliés à des commerces affichant des raisons sociales à connotation anglaise.

À la suite de trois attentats aux cocktails Molotov dans les cafés *Second Cup* le 5 octobre, l'enquête a permis d'identifier un suspect qui a été accusé des trois attentats. Par la suite, il a été accusé de sept autres délits sur des commerces affichant en anglais.

Module cargo

Le module Cargo, spécialisé dans les enquêtes de vols de marchandise en lots, a enregistré 59 événements et procédé à 41 arrestations. Deux réseaux d'envergure ont accaparé l'attention. Dans le cadre du réseau Bermuda, deux sujets ont

été arrêtés et des marchandises d'une valeur d'environ 450 000 \$ récupérées, tandis que dans le cadre du réseau Bottines, le travail des enquêteurs a permis de retrouver une valeur de 400 000 \$ de chaussures de marque Aldo.

FRAUDES

Nous avons enregistré 6 407 événements de fraude comparativement à 6 234 en 1999, soit une augmentation de 2,8 %. Ces événements représentent des fraudes de plus de 200 millions \$ comparativement à 65 millions \$ en 1999. Onze réseaux de fraudeurs ont fait l'objet d'enquêtes. Parmi les types de fraude à la hausse, on remarque celles par carte débit, à savoir le clonage. Le taxage auprès des jeunes, qui les oblige à remettre leur carte bancaire à leurs agresseurs, ainsi que la vente de cartes débit par leur titulaire sont aussi à la hausse. Quant aux cartes de crédit, la hausse de 14,5 % est surtout causée par le vol et le clonage des cartes dans des endroits où elles sont doublées. Par ailleurs, on note une baisse significative de 12,8 % des fraudes par chèques et de 31 % pour la fausse monnaie. Le travail des enquêteurs a mené à l'arrestation de 800 individus comparativement à 796 en 1999.



RENSEIGNEMENT

Pendant l'année, un plan de travail a guidé la révision du mode de fonctionnement de dix activités de cette division. En mai, hôte du colloque « Law Enforcement Intelligence Unit », son personnel a accueilli 290 personnes venant du Canada, des États-Unis et de l'Afrique du Sud.

Un protocole d'entente conclu entre le Service des libérations conditionnelles du Canada et le SPCUM a facilité la mise en place dans les centres opérationnels d'un lien informatique qui permet aux unités du Service de consulter une liste mise à jour quotidiennement concernant des individus qui ont obtenu une libération conditionnelle ou sont en liberté illégale.

Un nouveau service offert par le SPCUM aux citoyens et compagnies résidant ou œuvrant sur l'Île de Montréal permet d'effectuer des vérifications d'antécédents judiciaires et d'émettre des certificats de bonne conduite pour fins d'emploi aux personnes qui en font la demande, si les vérifications s'avèrent négatives.

Enquête sur l'attentat contre Monsieur Michel Auger

Le mercredi 13 septembre 2000, vers 10 h 55, le journaliste Michel Auger arrive à bord de son véhicule dans le stationnement des bureaux du Journal de Montréal, au 4545, rue Frontenac, à Montréal. Il descend de son véhicule et se rend à l'arrière; à ce moment, un homme s'approche de lui et ouvre le feu en sa direction. Monsieur Auger est atteint de plusieurs coups de feu, dont un qui lui traverse le cou et se loge dans l'épaule.

À 10 h 55, monsieur Auger téléphone lui-même au centre d'urgence 9-1-1 afin d'obtenir assistance des ambulanciers ainsi que des policiers. L'enquête se poursuit.

Module Coordination-Transport en commun

Le 10 août, le SPCUM a signé avec la STCUM un protocole d'entente définissant les responsabilités respectives et les processus de collaboration en matière de sécurité publique dans le transport en commun. Dans le cadre de ce protocole, le personnel de ce module a emménagé le 26 septembre dans les locaux du Service de surveillance de la STCUM au 1265, rue Berri, à Montréal.

IDENTIFICATION JUDICIAIRE

En soutien aux différents groupes d'enquêteurs du Service, les techniciens de l'Identification judiciaire ont couvert 8 236 scènes de crime, dont 1 845 scènes de crime majeur, soit une baisse de 9 % par rapport à 1999. Ils ont aussi à leur actif 473 identifications positives de suspects grâce aux empreintes décelées sur les scènes de crime. Depuis l'entrée en vigueur de la Loi sur l'identification par empreintes génétiques—ADN—le 30 juin, la Division assure l'application et la coordination de cette loi; depuis lors, 36 prélèvements d'ADN ont été effectués.

SERVICES TECHNIQUES

La nouvelle structure de cette division compte 141 employés et deux nouvelles sections dirigées chacune par un commandant. La Section surveillance regroupe les Unités surveillance physique et surveillance électronique ainsi que le Module soutien technique. La Section du support tactique et spécialisé réunit les agents d'intervention de l'Unité technique (STS) et les Modules polygraphie et crimes technologiques.

La Section surveillance a traité 211 demandes de filature et 226 demandes de soutien technique aux enquêtes. Quant au Support tactique et spécialisé, les agents d'intervention de l'Unité technique ont effectué 351 sorties et procédé à 130 interventions. Le Module polygraphie, pour sa part, a traité 174 demandes, alors que les Crimes technologiques ont apporté leur support dans 275 demandes d'assistance.

Support administratif

« La nouvelle DSA veillera entre autres à la mise à niveau de l'ensemble des unités administratives sous sa responsabilité afin de les rendre conformes à la nouvelle philosophie de la police de quartier. »

Durant le dernier trimestre, la Direction du support administratif et opérationnel est devenue la Direction du support administratif. Depuis, la Section de la prévention et des relations communautaires relève de la Direction de la gendarmerie et la Division des services aux cours de la Direction des enquêtes.

À la suite du départ à la retraite du directeur adjoint de la DSAO, monsieur Serge Meloche, un nouveau chef de direction, monsieur Jean-Yves Michaud, a été embauché en janvier 2001.

COMMERCIALISATION

La commercialisation a débuté officiellement au début de l'année et, le 31 janvier, une entente de partenariat de commercialisation de l'armurerie a été signée entre le SPCUM et la Sûreté du Québec. La commercialisation des services policiers regroupe les trois champs d'activités suivants : escortes de fardiens, tournages cinématographiques, formation. En effet, avec la collaboration de la Section formation, l'unité a offert aux autres services de police du Québec ou de l'extérieur et aux compagnies privées une vaste sélection de cours dispensés par le SPCUM.

Missions à l'étranger

Haïti

La mission UNCIVPOL s'est officiellement terminée le 12 mars 2000. Dans un autre projet de la GRC-ACDI, un conseiller technique du Service de police a obtenu un prolongement de son contrat jusqu'au 30 mars 2000 afin de compléter l'implantation d'une unité de planification stratégique responsable des services d'ordre.

Bosnie-Herzégovine

En janvier, trois agents ont entrepris une mission de neuf mois. Par la suite, au mois d'août, un lieutenant et un agent ont été affectés pendant neuf mois à l'administration du quartier général de la CIVPOL, à Sarajevo. Au mois d'octobre, quatre autres agents se sont vus affectés en mission d'observation et d'enquête en matière des droits de la personne.

Guatemala

Au mois d'avril, deux agents de notre Service de police sont revenus de leur mission d'un an. Par la suite, un autre agent a été affecté jusqu'au 31 décembre 2000, date à laquelle la mission au Guatemala prenait officiellement fin pour le Canada.

Timor oriental et Kosovo

Pour des raisons de sécurité et d'ordre administratif, la direction a maintenu sa décision de différer la participation du Service dans ces pays.

PRÉVENTION ET RELATIONS COMMUNAUTAIRES

En ce qui a trait à la participation à des tables de concertation ou à des comités de travail avec des partenaires, soulignons :

- diverses tables pour contrer la violence conjugale et aider les enfants témoins de violence conjugale ;
- la participation au groupe de travail sur la violence à l'école avec l'UdM et les commissions scolaires ;
- une conférence sur le taxage à plus de 400 étudiants de secondaire ;
- la participation au comité organisateur du Symposium international de victimologie tenu en août ;
- l'organisation d'un colloque sur la prévention de la criminalité en novembre ;
- diverses rencontres avec le Comité provincial de prévention des crimes économiques, l'Association des banquiers canadiens, avec des partenaires en toxicomanie et avec la table jeunesse de l'Ouest ;



et opérationnel

- la participation du chef de section comme membre du Conseil consultatif québécois en prévention de la criminalité.

Dans le domaine de la formation, plusieurs agents de sécurité de grands magasins ont été sensibilisés, des agents ont été formés en toxicomanie de même que plusieurs enseignants ont reçu une sensibilisation sur les pouvoirs de fouille et sur les divers types de drogue. En outre, plusieurs employés de magasins ou centres commerciaux et de caisses populaires ont été formés en matière de prévention des fraudes. Dans le cadre de l'Institut de partenariat de la police avec les citoyens (IPC), 45 participants ont participé à une série de rencontres d'information.

Au chapitre des relations avec la communauté, mentionnons la rencontre dans le poste 31 de plus de 600 personnes dans les COFI, de nombreuses séances d'information sur les drogues à des intervenants hospitaliers et l'organisation de la Semaine de la police déployée en

mai dans le Vieux-Port de Montréal. En matière de gangs de rue, plusieurs partenaires ont été rencontrés, dont le nouveau Conseil élu par les Haïtiens de Montréal (CEPHAM) de même que plusieurs entrevues radiophoniques ont été accordées afin de circonscrire la problématique.

Enfin, au plan local, la SPRC a apporté son soutien aux postes de quartier des quatre secteurs et à diverses unités qui l'ont sollicitée. Parmi les activités de prévention, l'Examen du commandant, le programme « Je me conduis bien dans les écoles » et la cinquième édition d'« Info-Stop Point Rouge » méritent d'être soulignées.

SERVICES AUX COURS

Grâce au logiciel d'optimisation des présences à la cour implanté à la Cour municipale et à la chambre jeunesse de la Cour du Québec, les policiers se voient assignés à la cour sur la relève de jour, permettant ainsi une meilleure gestion des effectifs, une réduction des causes remises à la cour et une diminution considérable des dépenses en temps supplémentaire. L'implantation à la Cour du Québec – chambre criminelle et pénale est prévue au cours de l'année 2001.

Heures de temps de cour en temps régulier et en temps supplémentaire

Le temps régulier à la cour s'est élevé à 26 412 heures comparativement à 25 377 en 1999, soit une hausse de 4%. Quant au temps supplémentaire, on a dénoté une diminution de l'ordre de 8,11 %, soit 100 806 heures payées comparativement à 109 703 heures payées en 1999.

RESSOURCES HUMAINES

Dans la poursuite de la Stratégie globale des ressources humaines lancée en septembre 1999, la Division des ressources humaines a développé plusieurs projets majeurs en lien avec ses cinq dimensions. Les travaux relatifs à l'élaboration d'un Plan de développement professionnel (PDP) et à l'acquisition d'un support informatique de gestion ont été entamés. Dans les trois autres dimensions, soit la structure de communication multidirectionnelle, le recrutement et la sélection de la relève, et l'environnement de travail stimulant, mobilisateur, respectueux et supportant, plusieurs projets d'envergure ont été réalisés.

Grâce à la sélection et l’embauche de près de 250 policiers, nous avons pu terminer l’année avec un effectif affichant complet. De plus, la réalisation de plusieurs concours de sélection pour les grades d’assistant-directeur, d’inspecteur-chef, d’inspecteur et de sergent-détective nous a permis d’assurer la relève. Cette année s’est également caractérisée par le début des travaux relatifs à l’implantation de garderies en milieu de travail.

Programme d’aide au personnel policier (PAPP)

Le Programme d’aide aux policiers et policières du SPCUM a franchi cette année le cap des dix ans d’existence au sein du Service. Poursuivant sa mission de support, d’aide et de prévention auprès du personnel policier, le Programme d’aide a été reconnu par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec pour son apport novateur dans le domaine de la prévention du suicide et son programme P.A.R.I.S. (Prévention par l’action du risque et de l’intention suicidaire). Unique en Amérique du nord, P.A.R.I.S. a été développé spécifiquement pour un milieu policier

par l’équipe des psychologues du PAPP qui a poursuivi ses activités de sensibilisation et de formation en prévention du suicide auprès du personnel policier.

Programme d’accès à l’égalité (PAÉ)

Mis en œuvre en 1991, le Programme d’accès à l’égalité visait cette année les objectifs suivants: pour les femmes: 32,3 %; pour les communautés ethnoculturelles: 10 %; pour les minorités visibles: 8,6 %; et pour les autochtones: 1 %.

Tel qu’indiqué au tableau à la page 12, nous avons embauché 229 policiers réguliers, dont 11 (4,8 %) proviennent des communautés culturelles, 16 (7 %) des minorités visibles et une personne autochtone (0,4 %). De ce nombre, 141 étaient des hommes et 88 des femmes. Parmi les 15 policiers auxiliaires embauchés également en 2000, une personne appartenait aux membres des communautés culturelles, soit 6,7 %.

Notre effectif policier comprenait 127 agents issus des minorités visibles, 275 agents des communautés culturelles, 12 agents autochtones ainsi que onze policiers gradés issus des minorités visibles, 69 policiers gradés issus

des communautés culturelles et 4 autochtones. Quant à la proportion hommes/femmes, nous retrouvons 3 255 hommes et 923 femmes.

Même si nous nous rapprochons de plus en plus des cibles visées par notre PAÉ, nous continuons d’accorder une grande importance au recrutement de membres de minorités visibles et de communautés culturelles.

Formation

Cette année, la Section formation a offert près de 13000 jours/personne de formation. La déconcentration des cours vers les utilisateurs s’est également accentuée pendant cette période.

Perfectionnement de service

Cette section a assuré le perfectionnement de service auprès des enquêtes et de la gendarmerie pour un total de 4 400 jours / personne. Près de 230 recrues et 67 sergents-détectives nouvellement promus ont reçu une formation. Le maintien des habiletés a été assuré par la diffusion de quatre cours à 250 superviseurs: analyse et décision stratégique, leadership et briefing opérationnel, supervision de scènes de crime et gestion de l’utilisation de la force.



Perfectionnement professionnel

De plus, cette section a maintenu ses activités auprès de la gendarmerie et des enquêtes pour un total de 8900 jours/personne. Ces activités se sont réparties dans le cadre de la formation à la carte, des formations en radar et alcootest, des formations en emploi de la force, du tir et de la conduite.

Le maintien de l’expertise des unités spécialisées s’est poursuivi avec la participation de 72 policiers à une vingtaine de cours au Collège canadien de la police et à l’École nationale de police du Québec.

Formation extra-muros

La Section formation a répondu également à 1044 demandes de remboursement de frais de scolarité représentant un déboursé de 240 000 \$.

TECHNOLOGIES DE L’INFORMATION

SITI II

Durant l’année 2000, l’équipe d’implantation du Système informatisé de télécommunications intégrées (SITI II) a révisé l’ensemble du projet en fonction de l’enveloppe budgétaire disponible et reçu

l’approbation du Comité exécutif de la CUM en décembre. Le SITI II consiste en la mise à jour du SITI I afin d’améliorer les télécommunications de répartition des appels dans les véhicules de patrouille et ajoute un mode réseau capable de recevoir des applications technologiques additionnelles au fur et à mesure de l’évolution technologique.

SARC III

Après avoir reçu l’approbation du Comité exécutif de la CUM en février, les travaux se sont poursuivis avec la collaboration de la Division du renseignement. L’interface entre les données du SPCUM et les données SARC a été créée. Le traitement des données du renseignement avec le logiciel SARC (Système automatisé de renseignements criminels) a pour but d’uniformiser et d’optimiser les processus reliés aux renseignements criminels et d’informatiser la surveillance physique et électronique.

Amélioration des réseaux

Parmi ceux-ci, on retrouve la mise à niveau des systèmes de 10-07 des centres opérationnels et du Module archives; le déploiement pour les analystes budgétaires des applications Gescus\$ graphique et du logi-

ciel Vision; un suivi plus rigoureux des accès Internet avec les logiciels Surf Control et Mail Essentials pour le filtrage du courrier électronique. De plus, la puissance de l’ordinateur en support au système administratif de la gestion des alarmes (SAGA) a été augmentée.

Intégration à la CUM

L’entente de services relative au transfert des responsabilités des technologies de l’information du SPCUM vers la Division de la gestion des technologies de l’information de la CUM a été signée le 31 mai. Par conséquent, sept postes cadres et 36 postes syndiqués ont été transférés du Service de police à la CUM au mois d’août.

RESSOURCES PHYSIQUES

Parc automobile

Au début de l’année, divers contrats ont été octroyés pour l’acquisition de 24 automobiles Chevrolet Impala, de 36 automobiles Ford Crown Victoria, de 30 mini-fourgonnettes Ford Winstar, de 44 véhicules banalisés Chevrolet Malibu et de 37 automobiles banalisées de divers modèles. De plus, 110 véhicules identifiés, 41 véhicules spéciaux, 45 véhicules banalisés et deux camions ont été mis en service.

Équipements et bâtiment

Plusieurs appels d'offres ont été produits pour les uniformes des policiers tels que: chemises, vêtements extérieurs, pantalons, bottes de combat, etc. De plus, nous avons complété des démarches afin de disposer de pièces d'uniforme désuètes auprès de la direction générale de la police nationale du Mali et de l'organisme Jeunesse au Soleil. Par ailleurs, la veste pare-balles personnalisée des policiers et des policières a été modifiée en un modèle standardisé avec une housse extérieure.

Le nouveau Quartier général au 1441, rue Saint-Urbain

Débutés en janvier 2000, les travaux de construction ont été retardés en raison de délais encourus par l'entrepreneur ainsi que de la découverte au printemps d'un peu d'amiante à enlever dans les murs. Prévus le 1^{er} septembre, la livraison de l'immeuble a dû être

reportée au début de 2001. Compte tenu de l'aménagement à aires ouvertes, on a procédé à l'achat d'écrans acoustiques autant efficaces qu'esthétiques. Une trentaine de salles de travail ont été planifiées pour répondre aux besoins de confidentialité et de tranquillité ainsi que des salles de bureautique.

Pour gérer les situations d'urgence avec nos partenaires, le Service s'est doté d'un Centre de commandement et de traitement de l'information (CCTI), dont une mosaïque d'écrans permet la retransmission en direct d'images d'un événement. De nombreux contrats ont été octroyés pour l'acquisition de nouvelles technologies, le remplacement d'une partie du mobilier des employés, l'acquisition de services d'entretien de l'immeuble et la restauration.

Un comité directeur constitué de représentants des unités a planifié les multiples activités entourant le

déménagement. Plus d'une soixantaine d'employés tant du SPCUM que de la CUM ont participé activement à des comités de travail, soit le comité sur la sécurité, le comité organisateur de l'inauguration et le comité sur la qualité de vie au travail. Celui-ci a déposé des recommandations à la direction relativement au mode de vie dans un contexte d'aires ouvertes.

Afin de favoriser une intégration harmonieuse du personnel du 1441, rue St-Urbain et pour informer l'ensemble du personnel, plusieurs activités de communication ont eu lieu, dont une série de rencontres avec les employés concernés, un site « QG2000 au cœur de l'île » sur intranet, un programme d'activités entourant l'inauguration, l'accueil du personnel et l'intégration à la communauté environnante.

PRODUIT PAR LA DIVISION DES AFFAIRES CORPORATIVES

MICHEL BEAUDOIN
Assistant-directeur
Adjoint du directeur
Chef de la Division
des affaires corporatives
1441, rue Saint-Urbain, 9^e étage
Montréal (Québec) H2X 2M6
Téléphone: (514) 280-3070
Adresse Internet:
<http://www.spcum.qc.ca>

GESTION DE PROJET, COORDINATION, RÉDACTION ET RÉVISION

LOUISE BOISCLAIR, M.A.,
Conseillère aux affaires publiques,
Division des affaires corporatives

COLLABORATION À LA RECHERCHE ET RÉDACTION

GINETTE ROTH
Assistante administrative
Direction du support administratif

LINDA RIOPEL
Assistante administrative
Direction des enquêtes

MARIO LECLERC

Inspecteur, conseiller
Direction de la gendarmerie

GILBERT CORDEAU

PH. D., conseiller en planification,
DPOSBRD

ALAIN BOYER

Responsable de la statistique,
Section information policière

CORRECTION D'ÉPREUVES

NATALY RAINVILLE

COORDINATION GRAPHIQUE

NORMAN HOGUE

GRAPHISME

STÉPHANE JUTRAS

PHOTOGRAPHIES

**DIVISION DE
L'IDENTIFICATION JUDICIAIRE**

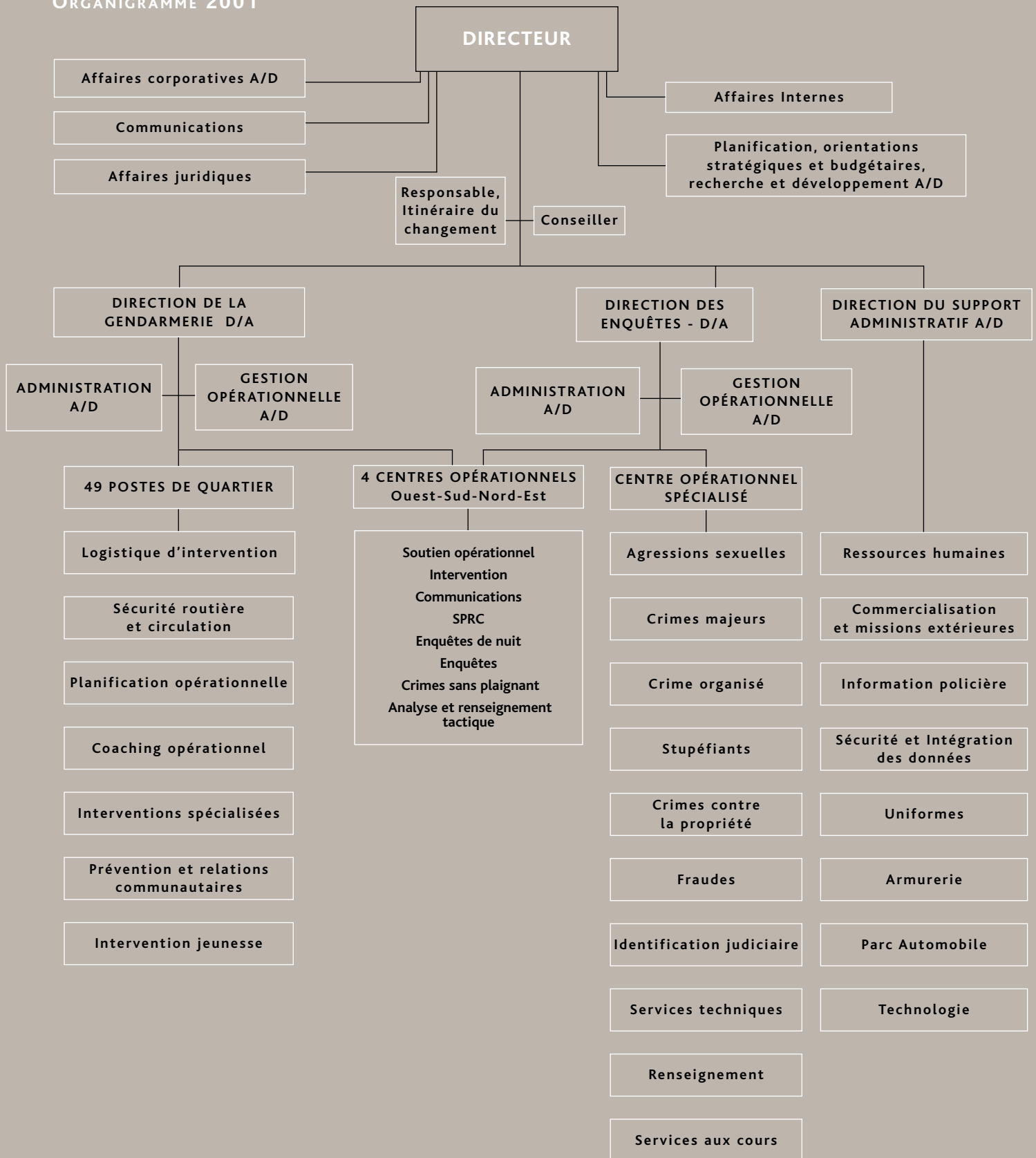
IMPRESSION

IMPRIMERIE QUAD

Dépôt légal
Bibliothèque du Québec
Mai 2001

Disponible en version
anglaise également.

ORGANIGRAMME 2001



ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2001

Le 14 novembre 2000, la Commission de la sécurité publique a approuvé les six orientations stratégiques 2001

1. Renforcer le sentiment de sécurité en s'attaquant notamment aux incivilités et aux introductions par effraction
2. Combattre et prévenir la criminalité en tenant particulièrement compte de la criminalité de violence, de la criminalité chez les jeunes et les gangs de rue de même que le crime organisé
3. Améliorer la sécurité routière afin de réduire le nombre d'accidents et d'améliorer la fluidité du réseau
4. Consolider le modèle de Police de quartier en améliorant entre autres l'organisation du travail et le service à la clientèle, particulièrement auprès des communautés culturelles
5. Supporter les quartiers cibles en vue de freiner le déclin de ces quartiers et de contribuer avec d'autres intervenants à leur revitalisation
6. Développer davantage l'arrimage avec les partenaires au plan corporatif avec le milieu communautaire et la sécurité privée.